

ARTCURIAL

BRIEST - POULAIN - F.TAJAN

MAISON DE VENTE AUX ENCHÈRES - AGRÉMENT N° 2001-005
7, Rond-Point des Champs-Élysées – 75008 Paris
Tél. : +33 (0)1 42 99 20 20 – Fax : +33 (0)1 42 99 20 21
www.artcurial.com – contact@artcurial.com

CHANDIGARH PROJECT II | MARDI 16 FÉVRIER 2010 PARIS | 01796 | ARTCURIAL BRIEST - POULAIN - F.TAJAN

ARTCURIAL

BRIEST - POULAIN - F.TAJAN

CHANDIGARH PROJECT II

LE CORBUSIER – PIERRE JEANNERET



PARIS – HÔTEL MARCEL DASSAULT

MARDI 16 FÉVRIER 2010 – 20H



© Photo Studio Indiano, Chandigarh.

CHANDIGARH PROJECT II : LE CORBUSIER PIERRE JEANNERET

PARIS - HÔTEL MARCEL DASSAULT

MARDI 16 FÉVRIER 2010 À 20H



Détail des lots 84 et 85

PARIS – HÔTEL MARCEL DASSAULT
7, Rond-Point des Champs-Élysées, 75008 Paris

Téléphone pendant l'exposition :
+33 (0)1 42 99 16 40

COMMISSAIRE PRISEUR :
François Tajan

SPÉCIALISTES :
Fabien Naudan, +33 (0)1 42 99 20 19
fnaudan@artcurial.com
Sabrina Dolla, spécialiste junior, + 33 (0)1 42 99 16 40
sdolla@artcurial.com

RENSEIGNEMENTS :
Alma Barthelemy, +33 (0)1 42 99 20 48
abarthelemy@artcurial.com

ORDRES D'ACHAT, ENCHÈRES PAR TÉLÉPHONE :
Marianne Balse, +33 (0)1 42 99 20 51 – Fax +33 (0)1 42 99 20 60
bids@artcurial.com

COMPTABILITÉ ACHETEURS :
Nicole Frerejean, +33 (0)1 42 99 20 45
nfrerejean@artcurial.cm

COMPTABILITÉ VENDEURS :
Sandrine Abdelli, +33 (0)1 42 99 20 06
sabdelli@artcurial.com

EXPOSITIONS PUBLIQUES :

Jeudi 11 février	11h – 19h
Vendredi 12 février	11h – 19h
Samedi 13 février	11h – 19h
Dimanche 14 février	11h – 19h
Lundi 15 février	11h – 19h
Mardi 16 février	11h – 18h

VENTE :
Mardi 16 février 2010 à 20h

CATALOGUE VISIBLE SUR INTERNET
www.artcurial.com

VENTE N°1796

Chandigarh : un nom qui évoque tout de suite l'architecture moderne pour les spécialistes comme pour le public et qui a tout de l'épopée par son ampleur, sa durée, le pays où elle s'est déroulée et le prestige de ses protagonistes. Chandigarh est en effet cette ville construite aux Indes par Le Corbusier au début de la deuxième moitié du XXe siècle qui a été l'un des grands chantiers de l'architecture contemporaine avec l'édification, à la même époque, de la nouvelle capitale du Brésil, Brasilia, par Lucio Costa et Oscar Niemeyer. Chandigarh est la capitale de L'Etat du Pendjab, fondée en 1947 et pour laquelle le chef du gouvernement indien, le Pandit Nehru, fit lui-même appel en 1951 à Le Corbusier pour sa construction. Cette commande est intervenue à un moment très particulier de la carrière de Le Corbusier, alors qu'il n'avait été sollicité par aucune autorité pour s'occuper, après la deuxième guerre mondiale, des chantiers de la reconstruction en France et qu'il venait d'être écarté du projet de construction du siège de l'ONU à New York.

Le Corbusier va pleinement s'impliquer en Inde en signant le plan d'urbanisme de Chandigarh et les principaux bâtiments officiels entre 1951 et 1964 et en intervenant dans une autre ville indienne, Ahmedabad dans l'état du Gujarat, où il réalise plusieurs édifices très importants, le siège de l'Assocation des filateurs, l'un de ses chefs d'œuvre, deux habitations particulières exceptionnelles, la maison Sarrabhai et la villa Shodan ainsi que le musée municipal. Mais Chandigarh sera son grand œuvre, parce que, partant de rien, il a voulu tout créer dans une même vision unificatrice, mettant en rapport quartiers et édifices entre eux dans le schéma d'urbanisme où il applique sa règle des « 7 V » destinée à organiser les différents modes de circulation.

Il collabore avec plusieurs architectes, dont son cousin Pierre Jeanneret, avec qui il s'associe de nouveau pour l'occasion, ainsi que des architectes indiens et de nombreux praticiens et exécutants comme Giani Rattan Singh. Il réalise lui-même les trois grands édifices officiels sur la place du Capitole : le Palais de l'Assemblée, le Palais de justice (Haute-Cour), le Secrétariat avec ses 250m de longueur et conçoit le Palais du Gouverneur qui ne sera pas construit, plus quelques autres bâtiments symboliques, comme la Tour des ombres, ou encore le Monument à la main ouverte. Avec ce gigantesque programme, il apporte la preuve de sa maîtrise des formes quand il s'exprime à l'échelle monumentale sans tomber dans l'emphase. Il confirme son exceptionnelle faculté à créer des espaces en pleine harmonie et montre sa parfaite assurance dans la conduite de la lumière à l'extérieur comme à l'intérieur des édifices. Il compte parmi ses chefs d'œuvre avec ceux qu'il construit en France et aux Etats Unis : la chapelle de Ronchamp, le couvent de la Tourette à Eveux près de Lyon, le Carpenter Center for the Visual Arts à Boston, mais plus encore parce qu'ils sont mis en rapport dans un plan d'ensemble et qu'ils se trouvent en correspondance.

Le Corbusier sait affirmer le principal sans négliger le secondaire : tout est vu, tout est appréhendé, tout est dessiné. C'est ce que montrent les éléments qui font partie de cette vente, des bornes d'éclairage en béton (lots 37 et 38) aux plaques de regard de canalisation en fonte où se trouve représenté en relief le plan de Chandigarh (lot 36). On trouve également utilisé son répertoire de formes, dans lequel figure le réverbère d'intérieur qu'il a disposé auparavant dans la Cité radieuse de Marseille (lot 39). On voit comment et avec quel soin du détail, grâce à ses cartons, il a dessiné la suite des tapisseries pour le Palais de justice (lots 42 à 49). On découvre enfin comment sont faits les empreintes en creux et les graffitis dont il a parsemé ses édifices avec les moules et les matrices en bois sculpté qui ont servi à imprimer ces signes et ces images dans le béton frais (lots 12 à 27). Ils ont été exécutés d'après les dessins de Le Corbusier par Giani Rattan Singh, qui avait le même rôle là-bas que Joseph Savina ici.

De nombreux meubles et objets de Pierre Jeanneret, qui ont été créés pour différents lieux de la ville nouvelle, comme cette table avec luminaire provenant de la bibliothèque de l'université du Pendjab (lot 11), montrent l'attention portée par ces architectes au moindre détail dans l'unité du style et avec toute la sobriété qui le caractérise. Chandigarh est vraiment le témoignage de l'expression d'un idéal incarné dans la vie.

Serge Lemoine



© Photo Studio Indiano. Chandigarh.

Le site de la Tour des ombres. Au premier plan, le bassin de l'Assemblée, à l'arrière plan la « Colline géométrique ».

Crédits photographiques :

Pour toutes photos provenant du Studio Indiano, Chandigarh :
© Archives Eric Touchaleaume, Paris.
Le Studio Indiano à Chandigarh était le studio du photographe Suresh Sharma qui pratiquait également le développement pour d'autres photographes, et remplissait le rôle d'agence pour fournir en documentation les architectes et services municipaux de Chandigarh. Le fonds d'archive du Studio Indiano, racheté par Eric Touchaleaume, comprend une sélection deplus de 2 000 négatifs et autant de contacts vintage. Les photos réalisées par Suresh Sharma sont mélangées sans distinction avec d'autres, attribuées sans certitude à Pierre Jeanneret, Jeet Malhotra, Handaji et autres photographes anonymes.
En l'absence d'archives consultables sur Pierre Jeanneret et autres auteurs présumés, la paternité de nombreux clichés n'a pas été identifiée à ce jour.
Afin d'éviter des erreurs d'attribution, l'appellation générale « Studio Indiano. Chandigarh » a été retenue.

Pour tous les plans tirés au bleu provenant du bureau d'étude de création de meubles de Chandigarh dans le cadre du programme « Low cost furniture » dirigé par Pierre Jeanneret : © Archives Eric Touchaleaume, Paris.

Pour toutes les photos des lots mis en vente :
© Photos C. Baraja / E. Touchaleaume. Archives Eric Touchaleaume, Paris.

Catalogue raisonné :
« Pierre Jeanneret / Le Corbusier - Œuvres en Inde – Mobilier et Architecture » par Eric Touchaleaume et Gérald Moreau, ouvrage à paraître en mai 2010.
La totalité des modèles de meuble et les moules de Le Corbusier reproduits dans ce catalogue y seront référencés.

1

PIERRE JEANNERET

1896-1967

MEUBLE DE RANGEMENT - CIRCA 1960

Corps quadrangulaire ouvrant en façade par deux doubles portes.
Piétement constitué de trois pieds compas. Teck massif.
Haut. : 90 cm – Larg. : 138,5 cm – Prof. : 46 cm
PROVENANCE : Bâtiments administratifs de Chandigarh

6 000 / 8 000 €

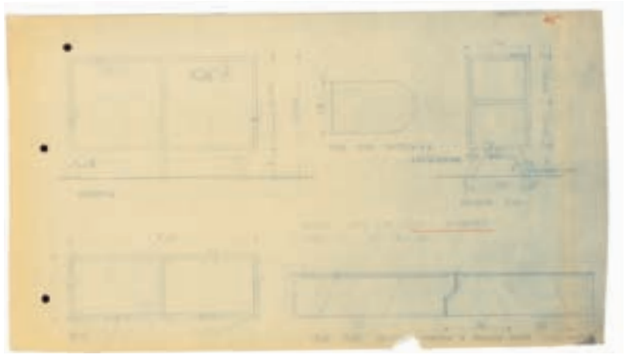

« File Cupboard », plan d'exécution original tiré au bleu.



1

2

PIERRE JEANNERET

1896-1967

BIBLIOTHÈQUE DOUBLE - CIRCA 1960

Deux éléments juxtaposés ouvrant chacun par une double porte
vitrée coulissante en verre montée sur glissières rainurées en laiton.
Piétement constitué de deux lames effilées. Teck massif.
Haut. 155,5 cm – Larg. 137 cm – Prof. 27 cm.
PROVENANCE : Institute of Design, College of Art, Chandigarh.

6 000 / 8 000 €

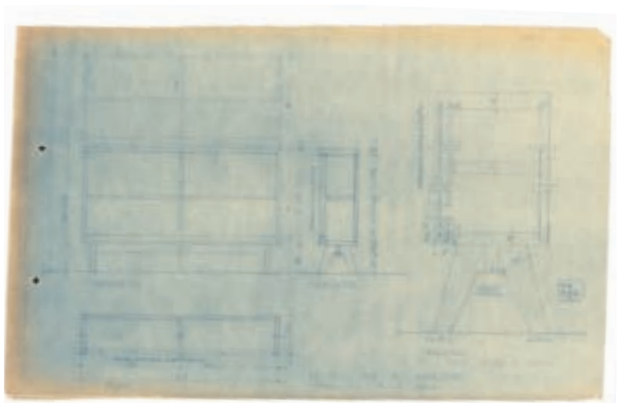

« Bookcase », plan d'exécution original tiré au bleu d'une variante à pieds compas.



2



3

PIERRE JEANNERET

1896-1967

PAIRE DE COMMODES – CIRCA 1955

Caisson à niche évidée d'un côté et ouvrant par trois tiroirs de l'autre.
Piétement compas haut en application latérale. Teck massif.
Haut. 61 cm – Larg. 100 cm – Prof. 45,5 cm
PROVENANCE : Résidence « M.L.A. Flat ». Chandigarh.

8 000 / 10 000 €



4

PIERRE JEANNERET

1896-1967

BUREAU - CIRCA 1960

Plateau rectangulaire gainé à neuf de maroquin vert, piétement latéral en X réunis par une entretoise basse à un caisson ouvrant côté usagé par quatre tiroirs et de l'autre par une porte pleine. Teck massif.
Haut. 71 cm – Plateau : 115 x 71 cm.
PROVENANCE : Bâtiment administratif, Chandigarh.

4 000 / 6 000 €



5



6



5

PIERRE JEANNERET

1896-1967

BANQUETTE BASSE – CIRCA 1960

Piétement compas en teck massif. Garniture refaite au modèle en coton beige à passepoil chocolat.
Haut. 38 cm – Long. 200 cm - Larg. 78 cm
PROVENANCE : Résidence particulière. Chandigarh.
BIBLIOGRAPHIE : « Diwan », plan d'exécution original tiré au bleu.

6 000 / 8 000 €

6

PIERRE JEANNERET

1896-1967

BANQUETTE BASSE – CIRCA 1960

Piétement compas en teck massif. Garniture refaite au modèle de coton chocolat à passepoil beige.
Haut. 38 cm – Long. 200 cm - Larg.78 cm
PROVENANCE : Résidence particulière. Chandigarh.
BIBLIOGRAPHIE : « Diwan », plan d'exécution original tiré au bleu.

6 000 / 8 000 €

7

PIERRE JEANNERET

1896-1967

FAUTEUIL CLUB - CIRCA 1960

Bloc dossier, accoudoirs pleins et assise recouverts à neuf de raphia tissé, fixé sur un piétement compas en teck massif.
Unique exemplaire répertorié à ce jour.
Haut. 83, 5 cm – Larg. 75 cm - Prof. 73 cm
PROVENANCE : Résidence particulière. Chandigarh.

8 000 / 10 000 €

8

PIERRE JEANNERET

1896-1967

TABLE DE SALLE À MANGER, GRAND MODÈLE - CIRCA 1960

Deux paires de pieds fuselés reliés par des entretoises en V.
Plateau bordé d'une épaisse alèse à bords légèrement galbés.
Palissandre massif et plaqué sur la surface du plateau. Très belle patine d'usage.
Haut :76 cm – Plateau : 244,5 x 122,5 cm.
HISTORIQUE : Quatre exemplaires répertoriés à ce jour dans ce format.
Ce modèle de table de salle à manger existe également dans une variante plus petite et plus répandue, généralement peinte en noir pour le PGI Hospital.

Le College of Architecture (Le Corbusier architecte) et le bâtiment de la City Library à Chandigarh ainsi que quelques résidences particulières sont également équipées de ce type de table en teck naturel.
Une table de même type beaucoup plus large et longue à usage de table de conférence est également référencée, équipant notamment le College of Art (Le Corbusier architecte).
PROVENANCE : commande spéciale pour les dépendances du Palais du Maharaja de Patiala, principautée située a une centaine de kilomètre de Chandigarh.
Pierre Jeanneret en sa qualité de Chief Architect de l'Etat du Penjab a réalisé plusieurs commandes hors de Chandigarh.

40 000 / 50 000 €

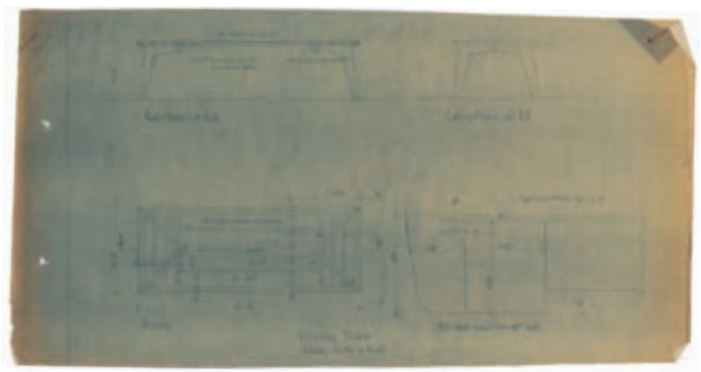

« Dining Table », plan d'exécution original tiré au bleu.





9

PIERRE JEANNERET

1896-1967

PAIRE DE CHAISES DÉMONTABLES - CIRCA 1960

Dossier bandeau et pieds droits fuselés. Assemblage par boulons et écrous.
Teck massif teinté noir. Assise cannée. Galette contemporaine en crin brun tissé.
Rare modèle, une dizaine d'exemplaires répertoriés à ce jour.
Haut. 72 cm – Larg. 49,5 cm – Prof. 45 cm
PROVENANCE : Cafeteria de la résidence universitaire Himalayan Hostel. Chandigarh. Ce type de chaise a également équipé quelques résidences particulières.

6 000 / 8 000 €



© Photo Lucien Hervé.

Résidence particulière, Chandigarh, années 50 / 60.

10

PIERRE JEANNERET

1896-1967

BIBLIOTHÈQUE BASSE - CIRCA 1960

Bâti compartimenté à double face ouvertes. Sisso massif (palissandre indien).
Haut. 70,5 cm – Long.121,5 cm – Prof. 37,5 cm
PROVENANCE : Immeuble administratif Bay's Building. Chandigarh.

6 000 / 8 000 €

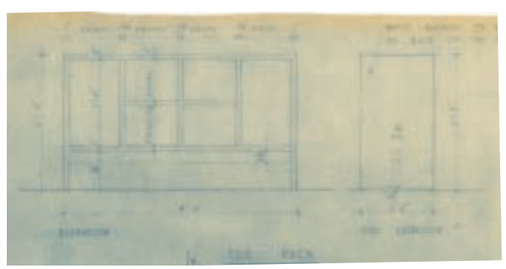

« File Rack », plan d'exécution original tiré au bleu.



© Photo Studio Indiano, Chandigarh, vers 1960.

Petites tables éclairantes (variantes à gros réflecteur). Central Library, Penjab University, Chandigarh.



11

PIERRE JEANNERET

1896-1967

TABLE ÉCLAIRANTE DE BIBLIOTHÈQUE, PETIT MODÈLE - CIRCA 1960

Epais plateau reposant sur deux pieds en V. Teck plaqué et champs en teck massif. Réflecteur en tôle pliée de petit format laqué gris-vert. Ecran de séparation en verre sablé refait à l'identique.
Haut. totale : 103,5 cm - Haut. plateau : 72 cm -
Plateau : 152,5 x 92 cm

PROVENANCE : Central Library, Penjab University. Chandigarh.

25 000 / 30 000 €

LE CORBUSIER ET GIANI RATTAN SINGH

« Ces signes sont les phases du jeu joué par l'homme avec les éléments cosmiques : homme et nature, jeu des nombres, jeu du calendrier et de la journée solaire, jeu du soleil – sa lumière, son ombre, sa chaleur. Ce jeu fut précisément le travail de sa vie depuis toujours. »

Le Corbusier, Œuvre Complète, 1938-1946.



© Photo Studio Indiano. Chandigarh. Années 80.

Empreintes dans le béton brut.



© FLC, Paris, 2010.

Le Corbusier et Giani Rattan Singh, Chandigarh, vers 1956. Au second plan, un dessin du Zébu, du plan de la ville ainsi que divers moules en bois dont celui du Zebu.



© Photos Suresh Sharma. Archives Eric Touchaleaume, Paris.

Giani Rattan Singh dans son atelier, années 60. En arrière plan, le moule de la Main ouverte.

Ces rares moules sculptés en creux ou en relief, réalisés dans une planche d'isorel, de contreplaqué de teck ou plus rarement de teck massif, sont les matrices des empreintes appliquées sur la peau du béton brut encore frais de quelques édifices de Chandigarh, dont le Palais de l'Assemblée et plus tard le College of Architecture et le PGI Hospital.

L'incrustation sur les murs de symboles se référant à sa mythologie personnelle et à la culture indienne, les piliers peints de couleurs vives de la Haute Cour, les tapisseries, les luminaires sculpturaux, la grande porte en tôle peinte émaillée de l'Assemblée… sont autant de créations plastiques de Le Corbusier apportant une dimension poétique à ses Palais de béton.

Le Corbusier ne pratiqua pas personnellement la sculpture mais eu recours à un praticien pour traduire sa pensée. Son oeuvre sculptée en France sera réalisée « à quatre mains » avec le concours du menuisier breton Joseph Savina (1901-1983) et en Inde avec Giani Rattan Singh.

Giani Rattan Singh, maquettiste et praticien de Le Corbusier et Pierre Jeanneret à Chandigarh, a sculpté ces moules d'après les tirages au bleu fournis par l'Atelier Le Corbusier, agrandissements des croquis originaux de Le Corbusier relevés « à vif » sur ses précieux carnets qui ne le quittaient jamais. Lors de ses séjours à Chandigarh, Le Corbusier aimait à travailler avec Giani Rattan Singh, comme l'illustre la photo où ils élaborent ensemble la maquette en plâtre du Toit de l'Assemblée.



Ci-contre, ensemble de documents :

Carnets de croquis de Le Corbusier © FLC/ADAGP, 2010.
Photos de moules dans l'atelier de Giani Rattan Singh
© Photo Studio Indiano. Chandigarh, vers 1960.
Photos essais d'empreintes dans le sable, vers 1956.
© Photo Lucien HERVE, FLC/ADAGP, 2010.

« Le « Modulor », est un outil de mesure issu de la stature humaine et de la mathématique. Un homme, le bras levé fournit aux points déterminants de l'occupation de l'espace - le pied, le plexus solaire, la tête, l'extrémité des doigts le bras étant levé – trois intervalles qui engendrent une série de section d'or, dite de Fibonaci. »

« Le Modulor », Le Corbusier, volume 1, 1950.



12

LE CORBUSIER ET GIANI RATTAN SINGH

1887-1965

MODULOR - CIRCA 1950 / 1956

Plaque d'isorel gravée en creux du symbole du Modulor. Le Corbusier crée le symbole du Modulor vers 1950, dont l'empreinte sera moulée dans le béton de plusieurs de ses réalisations en France et en Inde.
24 x 24,5 x 5,3 cm.

PROVENANCE : Collection Giani Rattan Singh. Chandigarh.

8 000 / 10 000 €



© Photo Studio Indiano, Chandigarh, vers 1960.

Moules dans l'atelier de Giani Rattan Singh .



13

LE CORBUSIER ET GIANI RATTAN SINGH

1887-1965

PLAN DIRECTEUR DE CHANDIGARH - CIRCA 1956

Planche rectangulaire en contreplaqué de teck, gravée en creux du plan directeur de Chandigarh.
123 x 184 x 2,5 cm

PROVENANCE : Collection Giani Rattan Singh. Chandigarh.

BIBLIOGRAPHIE : « Le Corbusier, oeuvre complète, 1957-1965 », Ed. Girsberger, Zurich, 1965, p. 73, ill. « maquette du Capitole en azonite faite par ouvrier Sikh : Rattan Singh ».

10 000 / 12 000 €



© DR

La maquette du Capitole avec en fond le plan de Chandigarh.

« Répondant à son destin, il a découvert ou il invente le nombre. »

Le Corbusier



14



15

14

LE CORBUSIER
ET GIANI RATTAN SINGH

1887-1965

L'INFINI - CIRCA 1956

Planche rectangulaire en contreplaqué de teck gravé en creux du symbole de l'infini. Monogramme L C.
44,5 x 57 x 5,3 cm
PROVENANCE : Collection Giani Rattan Singh. Chandigarh.
BIBLIOGRAPHIE : « Carnets de voyage de Le Corbusier ». Croquis en rapport. Archives Fondation Le Corbusier, Paris.

6 000 / 8 000 €

15

LE CORBUSIER
ET GIANI RATTAN SINGH

1887-1965

GRAFFITI - CIRCA 1956

Planche rectangulaire en contreplaqué de teck gravé en creux d'une silhouette d'âne. H. 35,5 x L. 40,5 x P. 5,3 cm.
PROVENANCE : Collection Giani Rattan Singh. Chandigarh.
BIBLIOGRAPHIE : « Le Corbusier carnets 3, 1954-1957 », croquis en rapport. Archives Fondation Le Corbusier.

6 000 / 8 000 €

« Un très joli bas-relief a été pris d'un dessin au charbon à l'intérieur de la rampe du secrétariat en cours de construction et choisi entre cinquante, par l'ânier conduisant les ânes portant le sable et le ciment sur toute la hauteur du bâtiment. Cet inconnu, qui passa quelques jours seulement à Chandigarh, est, encore une fois, un de ces hommes pleins de talent qui n'entreront pas à l'académie. »

Le Corbusier



16



17

16

LE CORBUSIER
ET GIANI RATTAN SINGH

1887-1965

GRAFFITI - CIRCA 1956

Planche rectangulaire en contreplaqué de teck pyrogravée en creux des silhouettes d'un âne et de son ânier.
29 x 44,2 cm
PROVENANCE : Collection Giani Rattan Singh. Chandigarh.

6 000 / 8 000 €

17

LE CORBUSIER
ET GIANI RATTAN SINGH

1887-1965

GRAFFITI - CIRCA 1956

Planche rectangulaire en contreplaqué de teck, gravée en creux des silhouettes d'un âne et de son ânier. Variante légèrement différente du graffiti précédent (lot n°16).
29 x 44,2 cm
PROVENANCE : Collection Giani Rattan Singh. Chandigarh.

6 000 / 8 000 €

« Un jour l'homme « inventa » la graminée. »

Le Corbusier.



19

« Mon cher Pierre,
Tu me rendrais service en me faisant parvenir quelques documents sur les roues des magnifiques chars indiens de Chandigarh ou d'ailleurs. (…) C'est un signe que j'emploieria pour les balcons du gouverneur ou du Secretariat, mais je voudrais avoir le document précis. »

Le Corbusier, lettre à Pierre Jeanneret, 11 septembre 1954.



20

18

LE CORBUSIER ET GIANI RATTAN SINGH

1887-1965

EPI DE BLÉ - CIRCA 1956

Planche de forme libre en teck massif, sculptée et gravée en creux du symbole de l'épi de blé.
45 x 29 x 4 cm
PROVENANCE : Collection Giani Rattan Singh. Chandigarh.
BIBLIOGRAPHIE : - « Carnets de voyage de Le Corbusier ». Croquis en rapport. Archives Fondation Le Corbusier, Paris.
- « Corbusier's Concrete », Challenges of Conserving Modern Heritage, Kiran Joshi Editor, Chandigarh, 2005, p. 63 (empreinte reproduite).

10 000 / 12 000 €

19

LE CORBUSIER ET GIANI RATTAN SINGH

1887-1965

ROUE DE CHAR - CIRCA 1956

Planche en contreplaqué de teck découpée en forme de roue de char traditionnel, symbole du Penjab.
Diam. 32,5 cm - Ep. 3 cm
PROVENANCE : Collection Giani Rattan Singh. Chandigarh.
BIBLIOGRAPHIE : - « Carnets de voyage de Le Corbusier ». Croquis en rapport daté du 09 juillet 1961. Archives Fondation Le Corbusier, Paris.
- « Chandigarh », revue Marg, décembre 1961, n°1, p. 18 (empreinte reproduite).
- « Le Corbusier, The Art of Architecture », Catalogue du Vitra Design Museum, Weil am Rheim, 2007, p. 323, ill. empreinte reproduite.

4 000 / 6 000 €

« Cette main ouverte, signe de paix et de réconciliation, doit se dresser à Chandigarh. Ce signe, qui me préoccupe depuis de nombreuses années en mon subconscient, doit exister pour porter un témoignage d'harmonie… Avant de me retrouver un jour (plus tard) dans les zones célestes parmi les étoiles du Bon Dieu, je serai heureux de voir à Chandigarh, devant l'Himalaya qu s'élève droit sur l'horizon, cette main ouverte qui marque pour le père Corbu un fait, une étape parcourue. »

Le Corbusier, Chandigarh, Le Mûrissement d'une capitale, 1952-1965.





© Photo Studio Indiano, Chandigarh vers 1960.

Moules dans l'atelier de Giani Rattan Singh

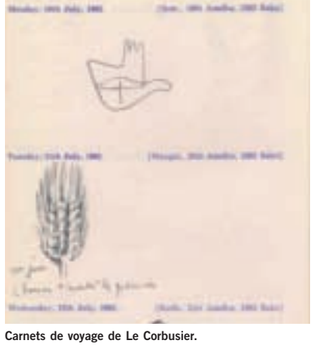

© FLC/ADAGP 2010.

Carnets de voyage de Le Corbusier.

20

LE CORBUSIER ET GIANI RATTAN SINGH

1887-1965

MAIN OUVERTE - CIRCA 1956

Contreplaqué de teck sculpté symbolisant une main ouverte.
29 x 33 x 2 cm
PROVENANCE : Collection Giani Rattan Singh. Chandigarh.
BIBLIOGRAPHIE : - « Carnets de voyage de Le Corbusier ». Croquis en rapport. Archives Fondation Le Corbusier, Paris.
- « Le Corbusier, œuvre complète, 1957-1965 »,
Ed Gisberger, Zurich, 1965, p. 109 (empreinte reproduite).
- « Le Corbusier lui-même », Jean Petit,
Ed. Rousseau, Genève, 1970, p.14 (empreinte reproduite).

12 000 / 14 000 €





© Photo Studio Indiano, Chandigarh vers 1960.

Moule dans l'atelier de Giani Rattan Singh.



© FLC/ADAGP, 2010.

Le Corbusier, Carnet Nivola II 1952-1959, p. 23.

« Ce n'est qu'un jeux d'enfant sur le sable de la mer… Une intuition… Les jeux du hasard : pourquoi sur cette page de 1953 se trouvent réunis la ville et l'enceinte, tous deux venant des plus étrangers prétextes ? Bombay Tata 18 juin 53. »

Le Corbusier.

21

LE CORBUSIER ET GIANI RATTAN SINGH

1887-1965

LA VILLE ET L'ENCEINTE - CIRCA 1953 / 1956

Planche de forme libre en teck massif gravée en creux d'un motif symbolisant le plan d'une ville et son enceinte.
35 x 53 x 3 cm

PROVENANCE : Collection Giani Rattan Singh. Chandigarh.

BIBLIOGRAPHIE : - « Le Corbusier, Carnet Nivola II 1952-1959 », p. 23, ill. croquis en rapport du 18 juin 1953. Archives Fondation Le Corbusier, Paris.
- « Corbusier's Concrete », Challenges of Conserving Modern Heritage, Kiran Joshi Editor, Chandigarh, 2005, page de couverture, pp.62-63 (empreinte reproduite).
- "Le Corbusier, The Art of Architecture", Catalogue du Vitra Design Museum, Weil am Rheim, 2007, p. 323 (empreinte reproduite).

18 000 / 22 000 €



22

LE CORBUSIER ET GIANI RATTAN SINGH

1887-1965

COSMOS - CIRCA 1956

Planche de forme libre en contreplaqué de teck, gravée en creux du soleil et des planètes.
68 x 88,5 x 2,5 cm

PROVENANCE : - Collection Giani Rattan Singh. Chandigarh.
- Collection Eric Touchaleaume. Paris.
- Collection privée. USA.
- Vente Sotheby's New York dec. 2005, lot n°172.
- Vente Wright Chicago mai 2008, lot n°298.

BIBLIOGRAPHIE : « Carnets de voyage de Le Corbusier ». Croquis en rapport daté du 03 janvier 1961. Archives Fondation Le Corbusier, Paris.

18 000 / 22 000 €

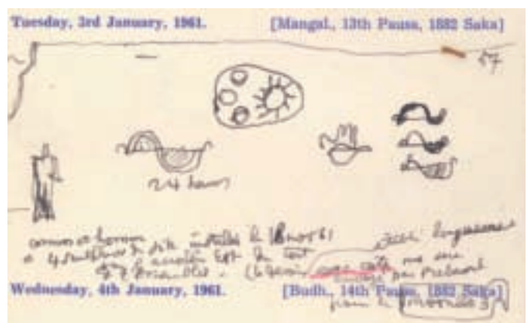

« Cosmos et Homme = 4 sculptures installées le 18 novembre 1961 sur l'acrotère Est du toit de l'Assemblée ». Le Corbusier.



23

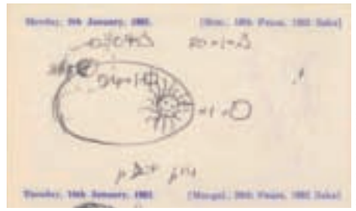

Carnets de voyage de Le Corbusier.

© FLC, Paris 2010

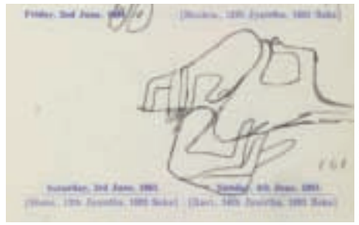

Carnet de voyage de Le Corbusier.

© FLC/ADAGP, 2010.



24

23

LE CORBUSIER ET GIANI RATTAN SINGH

1887-1965

COURSE DE LA TERRE AUTOUR DU SOLEIL - CIRCA 1956

Plaque d'isorel gravée en creux du symbole de la course de la terre autour du soleil. Trace de monogramme.
26,5 x 38,5 x 5,3 cm
PROVENANCE : Collection Giani Rattan Singh. Chandigarh.
BIBLIOGRAPHIE : « Carnets de voyage de Le Corbusier ». Croquis en rapport. Archives Fondation Le Corbusier, Paris.

6 000 / 8 000 €

24

LE CORBUSIER ET GIANI RATTAN SINGH

1887-1965

TROIS MAINS - CIRCA 1956

Planche en teck massif sculptée de trois mains.
Manques.
24 x 38,5 x 2 cm
PROVENANCE : Collection Giani Rattan Singh. Chandigarh.
BIBLIOGRAPHIE : - « Carnets de voyage de Le Corbusier ». Croquis en rapport. Archives Fondation Le Corbusier, Paris.
- « Le Corbusier lui-même », Jean Petit, Ed. Rousseau, Genève, 1970, p.6 (dessin reproduit).

4 000 / 6 000 €

« La journée solaire de 24 heures rythme l'activité des hommes. »
Le Corbusier.



25

LE CORBUSIER ET GIANI RATTAN SINGH

1887-1965

LA JOURNÉE SOLAIRE - CIRCA 1956

Planche rectangulaire en contreplaqué de teck, gravée en creux de trois motifs symbolisant la journée solaire de 24 heures. Monogramme LC.
95 x 70 x 2,5 cm
PROVENANCE : - Collection Giani Rattan Singh. Chandigarh.
- Collection Eric Touchaleaume. Paris.
- Collection privée, USA.
- Vente Wright Chicago mai 2008, lot n°294.
BIBLIOGRAPHIE : « Carnets de voyage de Le Corbusier ». Croquis en rapport. Archives Fondation Le Corbusier, Paris.

16 000 / 20 000 €

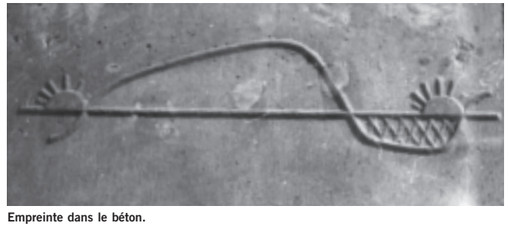

Empreinte dans le béton.

© FLC/ADAGP, 2010



26

LE CORBUSIER ET GIANI RATTAN SINGH

1887-1965

COUR D'EAU - CIRCA 1956

Planche de forme libre en contreplaqué de teck, gravée en creux d'un motif symbolisant un cours d'eau sinueux.
40 x 60 x 2,5 cm.

PROVENANCE : - Collection Giani Rattan Singh. Chandigarh.
- Collection Eric Touchaleaume, Paris.
- Collection privée, USA
- Vente Wright Chicago mai 2008, lot n°299.

16 000 / 20 000 €



© FLC / ADAGP, 2010.

Dessin d'une variante du symbole pour une tapisserie de la Haute Cour .Plan 4949, détail du 19 mars 1954.



27

LE CORBUSIER

1887-1965

ZÉBU – 1958

Bas-relief en plâtre moulé puis gravé en creux, montage original dans un encadrement en bois peint. Monogramme L - C et daté 1/1/59.
Plâtre seul : Haut. 57 cm – long. 86,5 cm – prof. 2,5 cm.
Avec encadrement : Haut. 98 cm – long. 79,5 cm – prof. 2,5 cm.

HISTORIQUE : Motif extrait des carnets de croquis de le Corbusier fasciné par les énormes zébus sacrés qui errent en liberté dans les villes indiennes.Épreuve en plâtre moulée par Giani Rattan Singh dans un moule en bois sculpté, réalisé au modèle d'après un tirage au bleu fourni par Le Corbusier. Gravée ensuite par Le Corbusier afin d'en souligner les reliefs. Il existe quelques surmoulages de cette œuvre en différentes tailles, réalisés ultérieurement par Giani Rattan Singh.

PROVENANCE : - Collection Giani Rattan Singh. Chandigarh.
- Vente Christie's New York n° 1928, 05 juin 2007.
- Collection particulière, Suisse.

BIBLIOGRAPHIE : Carnets de voyage de
Le Corbusier. Croquis en rapport daté du 7 mars 1961. Archives Fondation Le Corbusier, Paris.

30 000 / 40 000 €



© Photo Studio Indiano, Chandigarh.

Empreinte dans le béton, Chandigarh, années 60.

28

LE CORBUSIER

1887-1965

ZÉBU - 1958

Tirage au bleu d'après un dessin au crayon très abouti, avec indications ombrées des reliefs et des incisions soulignées fortement. Quelques rajouts au crayon de la main de Le Corbusier.
98 x 69 cm.
PROVENANCE : - Vente Christie's New York n° 1928, 05 juin 2007.
- Collection particulière, Suisse.
BIBLIOGRAPHIE : « Carnets de voyage de Le Corbusier ». Croquis en rapport daté du 7 mars 1961. Archives Fondation Le Corbusier, Paris.
La date ultérieure relevée sur le croquis du carnet de la Fondation Le Corbusier, par rapport à celle gravée sur le relief en plâtre, indique que fidèle à sa pratique de travail, Le Corbusier revient plusieurs fois sur un motif au cours de son œuvre, parfois des décennies après.

1 800 / 2 000 €

29

LE CORBUSIER

1887-1965

POISSON - CIRCA 1956

Tirage au bleu d'après le dessin original de Le Corbusier.
33 x 48 cm
BIBLIOGRAPHIE : - « Carnets de voyage de Le Corbusier ». Croquis en rapport. Archives Fondation Le Corbusier, Paris.
- « Corbusier's Concrete », Challenges of Conserving Modern Heritage, Kiran Joshi Editor, Chandigarh, 2005, pp.62-63 (empreinte reproduite).
- « Le Corbusier, The Art of Architecture », Catalogue du Vitra Design Museum, Weil am Rheim, 2007, p. 323, ill. empreinte reproduite.

800 / 1 000 €

30

LE CORBUSIER

1887-1965

TROIS MOUVEMENTS SOLAIRES - CIRCA 1956

Tirage au bleu d'après le dessin original de Le Corbusier.
90,5 x 71,5 cm
BIBLIOGRAPHIE : « Le Corbusier, La journée de 24 heures, l'urbanisme est une clef », Editions Forces Vives, 1966, p.4.

1 600 / 1 800 €

31

LE CORBUSIER

1887-1965

COUR D'EAU - CIRCA 1956

Tirage au bleu d'après le dessin original de Le Corbusier.
47 x 34,5 cm

1 200 / 1 400 €

32

LE CORBUSIER

1887-1965

FORME GÉOMÉTRIQUE - CIRCA 1956

Calque d'après le dessin original de Le Corbusier.
35 x 41cm
BIBLIOGRAPHIE : - « Carnets de voyage de Le Corbusier ». Croquis en rapport. Archives Fondation Le Corbusier, Paris.
- « Chandigarh », revue Marg, décembre 1961, n°1, p. 18 (empreinte reproduite).
- « Le Corbusier, oeuvre complète, 1957-1965 »,
Ed Gisberger, Zurich, 1965, p. 113 (empreinte reproduite).
- « The Le Corbusier Archive », Allen Brooks, Garland Publishing Co. / Fondation
Le Corbusier, New-York / Paris, 1982-1984, Vol. 22, p. 499 (empreinte reproduite)
- « Le Corbusier, The Art of Architecture », Catalogue du Vitra Design Museum, Weil am Rheim, 2007, p. 323, ill. empreinte reproduite.

800 / 1 000 €

33

LE CORBUSIER

1887-1965

DEUX DROMADAIRES - CIRCA 1956.

Tirage au bleu d'après le dessin original de Le Corbusier.
54,5 x 103,5 cm.
BIBLIOGRAPHIE : - « Carnets de voyage de Le Corbusier ». Croquis en rapport. Archives Fondation Le Corbusier, Paris.
- « Le Corbusier, oeuvre complète, 1957-1965 », Ed Gisberger, Zurich, 1965, p. 113 (empreinte reproduite).
- « Le Corbusier and Pierre Jeanneret, footprints on the sands of indian architecture », Sarbjit Bagha et Surinder Bahga, Galgotia Publishing Company, New Delhi, 2000, p. 242 (empreinte reproduite).
- « Le Corbusier, The Art of Architecture », Catalogue du Vitra Design Museum, Weil am Rheim, 2007, p. 323 (empreinte reproduite).

1 000 / 1 200 €

34

LE CORBUSIER

1887-1965

DEUX DROMADAIRES - CIRCA 1956

Calque d'après le dessin original de Le Corbusier
51 x 63 cm
BIBLIOGRAPHIE : « Le Corbusier, The Art of Architecture », Catalogue du Vitra Design Museum, Weil am Rheim, 2007, p. 323 (empreinte reproduite).

1 000 / 1 200 €

Tous les tirages au bleu et calques que nous présentons étaient destinés à servir de modèle à Giani Rattan Singh pour la réalisation des moules en bois gravé, utilisés pour incruster ces symboles lors de la coulée des murs en béton du bâtiment de l'Assemblée et de quelques autres édifices de Chandigarh. Ils proviennent tous de la collection de Giani Rattan Singh et ont été encadrés récemment sous verre dans une boîte en teck massif réalisée au modèle des cadres dessinés par Le Corbusier.



28

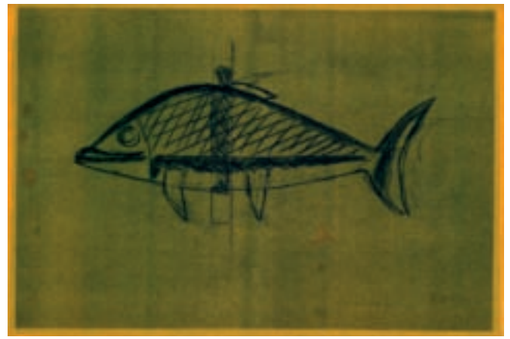

29

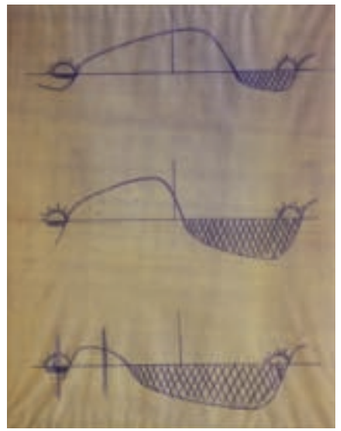

30

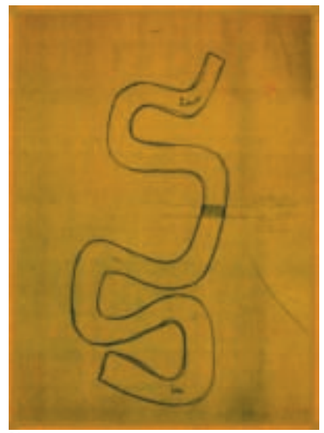

31

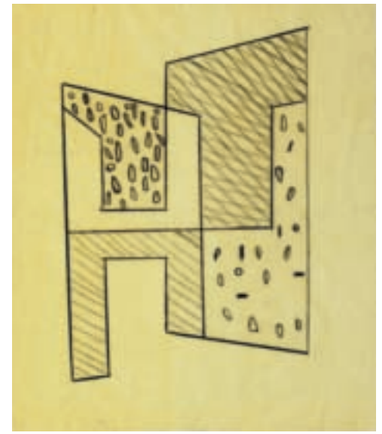

32



33



34



35

LE CORBUSIER ET PIERRE JEANNERET

1887-1965 et 1896-1967

MOULE ORIGINAL DIT « CHEF MODÈLE» DE PLAQUE DE REGARD DE CANALISATION DE CHANDIGARH - 1955

Plaque circulaire et son support en fonte d'aluminium figurant le plan directeur de Chandigarh couronné du nom de la ville.
Support : 83 x 83 cm – Epaisseur : 13 cm

HISTORIQUE : Ce moule était utilisé pour la fonte « au sable » des plaques de regard de canalisation. Il s'agit là de la première version de cette plaque, le graphisme des versions ultérieures ayant été légèrement modifié.
Le plan d'urbanisme de la ville de Chandigarh dessiné par Le Corbusier est un symbole fort, maintes fois représenté. A ce titre, ce moule et les plaques en fonte sont de véritables œuvres d'art témoignant du souci du détail de Le Corbusier.

PROVENANCE : - Fonderie fournissant la ville de Chandigarh. Modèle réformé par l'administration.
- Collection particulière, Chandigarh.

BIBLIOGRAPHIE : - « Le Corbusier, oeuvre complète, Last Works », Les Editions d'Architecture Artemis, Zurich, 1970, p.117 (ill. plaque de regard de canalisation)
- Kiran Joshi, « Documenting Chandigarh, volume 1, Pierre Jeanneret, Maxwell Fry, - Jane Drew », Mapin Publishing Pvt Ltd., Ahmedabad, 1999, p..274 (ill. plaque de regard de canalisation)
- Sarbjit Bagha et Surinder Bahga, « Le Corbusier and Pierre Jeanneret, footprints on the sands of indian architecture », Galgotia Publishing Company, New Delhi, 2000, p. 50. (ill. plaque de regard de canalisation)

14 000 / 16 000 €



© Photo Studio Indiano, Chandigarh.

Plaque dans Chandigarh, vers 1965.



36

LE CORBUSIER ET PIERRE JEANNERET

1887-1965 et 1896-1967

PLAQUE DE REGARD DE CANALISATION - CIRCA 1955

Sur la face apparente est représenté en creux le plan directeur de la ville de Chandigarh élaboré par Le Corbusier, couronné par le nom de « CHANDIGARH ». Fonte de fer.
Diam. 66,5 cm – ép.9 cm

HISTORIQUE : Beaucoup de ces plaques ont été remplacées par des plaques ordinaires en béton au fur et à mesure des travaux de réfection du réseau de canalisation urbaine.
Ces plaques sont le témoignage de l'importance qu'accordaient Le Corbusier et Pierre Jeanneret à tous les détails et notamment au mobilier urbain de Chandigarh : panneaux de signalisation, arrêts de bus, éclairage public, balustrades, stations-service…
Il s'agit là de la deuxième version de cette plaque, le graphisme de la première étant légèrement différent.

PROVENANCE : Espace public, Chandigarh.

BIBLIOGRAPHIE : - « Le Corbusier, oeuvre complète vol. 8 – Les dernières œuvres », Les Editions d'Architecture Artemis, Zurich, p.117.
- « Documenting Chandigarh, volume 1, Pierre Jeanneret, Maxwell Fry, Jane Drew, Kiran Joshi, Mapin Publishing Pvt Ltd., Ahmedabad, 1999, p.274
- « Le Corbusier and Pierre Jeanneret, footprints on the sands of indian architecture », Sarbjit Bagha & Surinder Bahga, Galgotia Publishing Company, New Delhi, 2000, p.50.
- « Le Corbusier's Tapestries for Chandigarh », Kiran Joshi, Ed. Chandigarh Perspectives, Chandigarh, 2005, p. 24.

10 000 / 12 000 €



37



38

37 - 38

LE CORBUSIER ET PIERRE JEANNERET
(sous la direction de)

(1887-1965) (1896-1967)

BORNE D'ÉCLAIRAGE EN BÉTON - 1954

Béton brut moulé.
Haut : 91 cm – larg : 90 cm – prof : 57 cm
PROVENANCE : Zoo de Chandigarh.
HISTORIQUE : Ce modèle de réverbère, existant en plusieurs dimensions a été utilisé par Le Corbusier dans plusieurs de ses réalisations : Cité Radieuse de Marseille (1946-1952), espaces publics de Chandigarh, Villa Sarabhai à Ahmedabad (1955).
Ce type de réverbère est de plus en plus rare, ils disparaissent rongés par les intempéries.

BIBLIOGRAPHIE : - « Le Corbusier, œuvre complète, 1946-1952 », Ed. Girsberger, Zurich, 1953, p. 202 et 207, ill. Unité d'habitation de Marseille.
- « Le Corbusier, oeuvre complète, 1952-1957 », Ed. Girsberger, Zurich, 1965, p. 117et 124, ill. Villa Sarabhai. P.144-157, ill. Palais des Filateurs.
- « The Le Corbusier Archive », Allen Brooks, Garland Publishing Co. / Fondation Le Corbusier, New York / Paris, 1982-1984, Vol 17, p. 318, plan n°26990, dessiné par Taka le 04-02-1952, p.325 et 337, plans n°27005 et n° 27044, dessinés par Taka le 11-02-1952.
- « Le Corbusier, l'artiste, l'écrivain », Lucien Hervé, Ed du Griffon, Neuchatel, 1970, p.11.

12 000 / 14 000 € chaque



39

LE CORBUSIER
1887-1965

RÉVERBÈRE D'INTÉRIEUR – 1952

Coque en tôle d'acier laquée argent à l'extérieur, doublée à l'intérieur d'une tôle d'aluminium faisant office de réflecteur.
Eclairage indirect dissimulé dans la partie arrondie, occulté latéralement par deux joues en tôle démontables.
Support en U en tôle d'acier pliée de section hexagonale, formant un axe permettant d'orienter la lumière à 360 °. Molette à vis à chaque extrémité permettant de faire pivoter le luminaire en position desserrée et de l'immobiliser par serrage dans la position voulue.
Piétement refait au modèle en tube métallique laqué gris, fixé sur une platine en tôle d'acier, ce luminaire étant à l'origine scellé dans le sol.
Hauteur totale : 246,5 cm (maximum) et 221 cm (minimum) -
Larg : 62 cm – prof : 75,5 cm.
HISTORIQUE : Le dessin n° 31868, conservé à la Fondation Le Corbusier, a été réalisé le 29 janvier 1952 par Iannis Xenakis d'après les croquis de Le Corbusier. Ce collaborateur de Le Corbusier entre 1947 et 1959 a notamment travaillé sur le Couvent de La Tourette (1952-1957) et sur le Pavillon Phillips (1956-1958).
Les luminaires en tôle de Le Corbusier étaient fabriqués par la société Ouvrard - Villars & Guilux, constructeurs d'appareil d'éclairage pour la marine, les chemins de fer et l'industrie. Plusieurs documents émanant de cette société font état de ce modèle référencé « LC 220 » ou « LC 1 » ainsi que trois autres modèles de luminaires de Le Corbusier destinés au bâtiment de la High Court de Chandigarh. Certains exemplaires installés dans la Cité Radieuse de Marseille sont fixés sur un support scellé dans le plafond.
PROVENANCE : Ce modèle de luminaire créé pour l'Unité d'habitation de Marseille (1946-1952), est présent dans la Villa Shodan à Ahmedabad (1955-1956) et aurait également équipé certains bâtiments de Chandigarh dans lesquels ils ne sont plus en place.
De rares collaborateurs de Le Corbusier ont pu également en bénéficier, cela est le cas de cet exemplaire provenant d'une collection privée indienne.
BIBLIOGRAPHIE : - Plan n°31868, 29 janvier 1952, Fondation Le Corbusier, Paris
- « Le Corbusier, œuvre complète, 1946-1952 », Ed. Girsberger, Zurich, 1953, p. 209, ill. réverbère Unité d'habitation de Marseille.
- « Le Corbusier, oeuvre complète, 1952-1957 », Ed. Girsberger, Zurich, 1965, pp. 141-143, ill. réverbère Villa Shodan.
- « Le Corbusier carnets n°4, 1957-1964 », Ed. Electa, 1982, réf. 604, dessin du réverbère.
- « The Le Corbusier Archive », Allen Brooks, Garland Publishing Co. / Fondation Le Corbusier, New-York / Paris, 1982-1984, Vol. 17, plan n°31868.
- « Le Corbusier, une encyclopédie », Collection Monographie, Ed. Centre Georges Pompidou, Paris, 1987, p.247, ill. réverbère hall Unité d'habitation de Marseille.
- « Le Corbusier, l'Unité d'habitation de Marseille », Jacques Sbriglio, Ed. Parenthèses, Marseille, 1992, p.98, ill. réverbère hall Unité d'habitation de Marseille.
- « Le Corbusier », Elisabeth Vedrenne, Ed. Assouline, Paris, 1999, p.79, ill. réverbère hall Unité d'habitation de Marseille.
- « Le Corbusier, inside the machine for living », G. Marcus, The Monicalli Press, New-York, 2000, p.151-153, ill. Réverbère hall Unité d'habitation de Marseille.

120 000 / 140 000 €

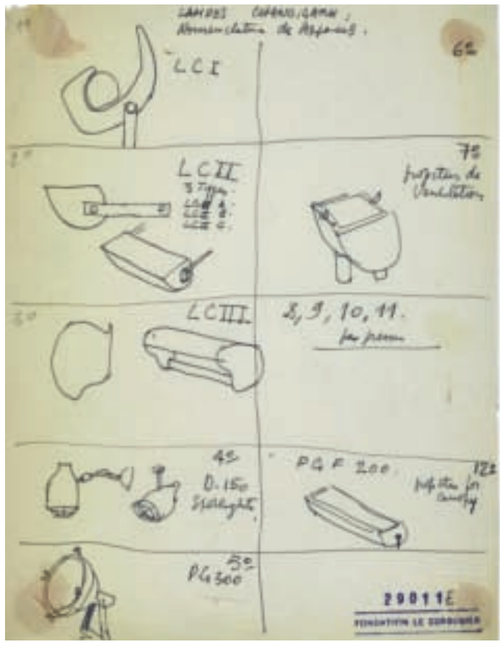

« Lampes Chandigarh, nomenclature des appareils ».

© FLC/ADAGP, 2010

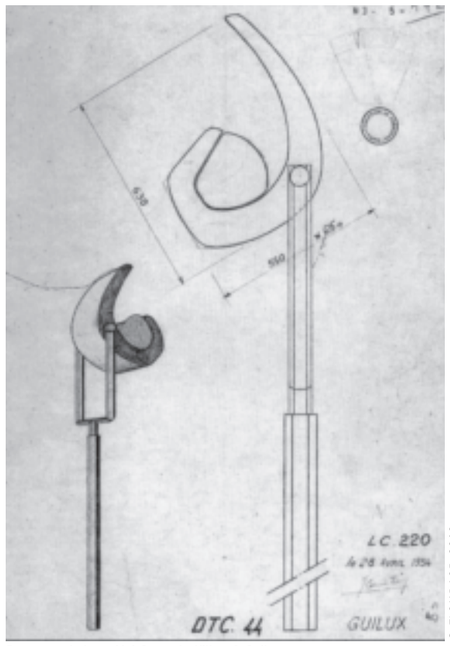

Document de la société Ouvrard - Villars & Guilux.

© FLC/ADAGP, 2010

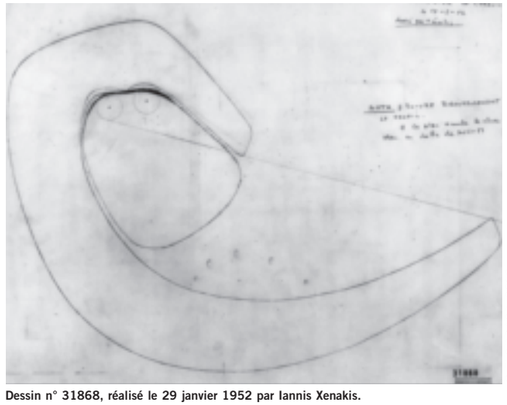

Dessin n° 31868, réalisé le 29 janvier 1952 par Iannis Xenakis.

© FLC/ADAGP, 2010



Villa Shodan, Ahmedabad, Inde.

© Photo Lucien Hervé.



« Le Palais des Assemblées est en voie d'achèvement.
Au départ, l'imagination de son auteur avait été frappée par quelques formes industrielles. Et comme jadis, par l'étude patiente de « l'os de bœuf », nous voilà bien loin du point de départ. Il ne reste plus ni la fonction, ni la servitude, ni même la forme. De nouvelles servitudes, de nouvelles fonctions ont suscité de nouvelles formes. L'une parle d'acoustique, l'autre d'aération ; la troisième, de clarté de l'espace ; le quatrième, de circulation ; la cinquième, du contrôle total du soleil ; d'autres encore, de préoccupations plastiques, fonctionnelles et constructives. Par ailleurs, la forme prismatique du Sénat qui apparaîtra en contrepoint de la forme hélicoïdale du volume de la Chambre, ne donne pas encore au bâtiment son expression plastique définitive.
Cependant, on peut déjà prévoir l'influence que ces nouvelles conceptions architecturales pourront exercer. »

Lucien Hervé

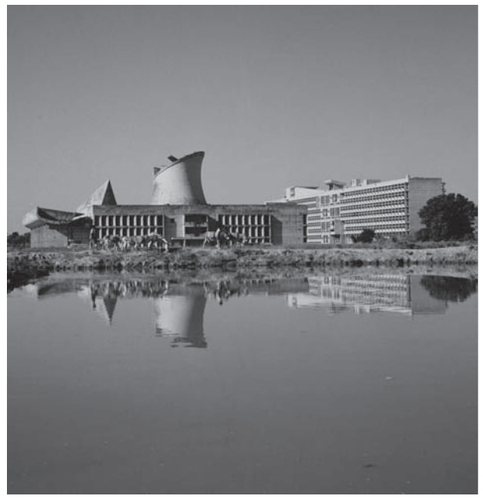

© Photo Studio Indiano. Chandigarh, 1960.

Les ânes devant l'assemblée.



© DR.

Le Corbusier et Gianni Rattan Singh travaillant sur l'avant-projet de la maquette du "Bouchon" du toit de l'Assemblée.



40

LE CORBUSIER

1887-1965

MAQUETTE DU « BOUCHON » DU TOIT DE L'ASSEMBLÉE – CIRCA 1970

Plâtre armé et bois peint. Socle en contreplaqué peint.
Haut. 81 cm – long : 114,5 cm - larg : 115,5 cm. (avec socle).

HISTORIQUE : Modèle réduit du bouchon du toit de l'Assemblée dans son état définitif. Sa réalisation est postérieure à la construction de l'édifice inauguré en 1964.
Il existe une autre maquette plus ancienne, de l'avant-projet de cette construction au City Museum de Chandigarh. Il s'agit probablement de celle figurant sur le cliché représentant Le Corbusier et Giani Rattan Singh travaillant à son élaboration.

PROVENANCE : Atelier Giani Rattan Singh.
Rajendra Singh, fils et collaborateur de Giani Rattan Singh assiste son père depuis son plus jeune âge jusqu'à la disparition du centenaire en 2005. Cette maquette est l'une de ses réalisations.

BIBLIOGRAPHIE : - « Le Corbusier, oeuvre complète, 1952-1957 », Ed. Girsberger, Zurich, 1965, p. 102, ill. Giani Rattan Singh.
- « Le Corbusier, oeuvre complète, 1957-1965 », Ed. Girsberger, Zurich, 1965, pp. 6, 13, ill. variante d'une maquette inachevée dans l'atelier de Le Corbusier à Paris.

15 000 / 20 000 €



41

LE CORBUSIER

1887-1965

MAQUETTE DE LA « TOUR DES OMBRES » - CIRCA 1957

Bois de cèdre naturel, socle en contreplaqué peint.
Haut : 25 cm – long : 46 cm – larg : 61 cm.

HISTORIQUE : Les premiers projets de ce monument datent de 1957 mais il n'a été réalisé qu'après la disparition de Le Corbusier en 1968. Il existe deux autres maquettes plus grandes de cette construction, l'une exposée au City Museum de Chandigarh et l'autre vendue dans la vente Christie's, New York, du 05 juin 2007. Celle-ci semble la plus ancienne, figurant sur les photos d'époque, elle est identifiable par sa taille réduite permettant de la tenir à bout de bras.
Édifiée sur l'esplanade du Capitole entre l'Assemblée et la Haute Cour, la Tour des ombres, édifice purement symbolique s'apparentant davantage à une sculpture qu'à un bâtiment, est une structure carrée en béton brut, dont les façades sont orientées vers les quatre points cardinaux. Inspirée des observatoires astronomiques indiens du XVIIIe siècle - Jantar Mantar de Delhi et de Jaipur – la Tour des ombres est munie de brises soleil sur trois côtés à l'Est, l'Ouest et le Sud, différemment espacés selon leurs situations, permettant d'étudier la trajectoire du soleil à travers les ombres.

PROVENANCE : Collection Giani Rattan Singh. Chandigarh.

BIBLIOGRAPHIE : - « Le Corbusier, oeuvre complète , 1952-1957 », Ed. Girsberger, Zurich, 1965, p. 102, ill. Giani Rattan Singh.
- « Le Corbusier Paris – Chandigarh », Klaus-Peter Gast, Bâle, Ed. Birkhauser, 2000, p.158. ill. Tower of Shadows.
- « Le Corbusier and Pierre Jeanneret », footprints on the sands of indian architecture, Sarbjit Bagha & Surinder Bahga, Galgotia Publishing Company, New Delhi, 2000, p.122. ill. Tower of Shadows.
- « The Le Corbusier Guide », Deborah Gans, Princeton Architectural Press, New York, 2000, pp. 238 -239. ill. Tower of Shadows.

18 000 / 20 000 €



© Photo Studio Indiano. Chandigarh

Photo de la Tour des Ombres, Chandigarh. Années 80.

« Pour aujourd'hui, j'expédie le dessin grandeur nature de 60 cm x 35 cm. Les artisans tapissiers pourront, bien entendu, modifier selon certaines nécessités le dessin que j'ai fait. Comme instructions je te signale que je ne veux pas qu'on donne d'autres couleurs que celles prévues : jaune et bleu, ni une autre dimension. Ce signe des 3 Lions doit apparaître comme une chose étrangère à la composition de chaque tapisserie. »

Le Corbusier, lettre à Pierre Jeanneret, 04/10/1954. Archives FLC, Paris



© FLC/ADAGP, 2010.

La « roue d'Ashoka », projet de Le Corbusier, 1954.

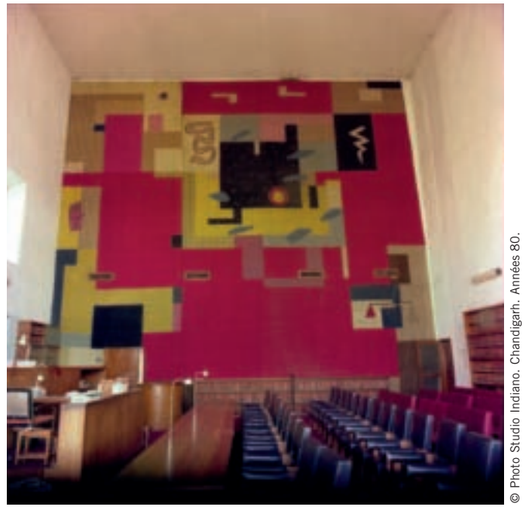

© Photo Studio Indiano. Chandigarh. Années 80.

Tapisserie in situ dans l'une des huit petites cours de justice de la Haute Cour.

42 à 49

LE CORBUSIER

1887-1965

HUIT PROJETS DE TAPISSERIE POUR LA HAUTE COUR - 1954

Vendus séparement.

Mine de plomb et gouache sur papier.
Encadrement contemporain sous verre dans une boîte en teck massif réalisée au modèle des cadres dessinés par Le Corbusier.
Projets portant les numéros 2, 3, 4, 5, 6 : 44,5 x 63 cm (hors cadre).
Projets portant les références B, D, G : 47,5 x 55 cm (hors cadre).

HISTORIQUE : Les projets référencés B, D et G sont les études définitives, sur lesquelles figure « La roue d'Ashoka » à la demande des Juges de la Haute Cour, mais qui ne figureront pas sur la version définitive des tapisseries.
Les projets numérotés 2, 3, 4, 5 et 6 sont des études préparatoires dont un jeu similaire est conservé à la Fondation Le Corbusier.
La gamme des couleurs et les symboles utilisés sont identiques à ceux des projets définitifs, seuls diffèrent les formats, horizontaux et non carrés.
Entre mars et avril 1954, Le Corbusier travaille sur les neuf tapisseries destinées au bâtiment de la Haute Cour de justice de Chandigarh : huit pour les petites cours de justice, et une pour la Haute Cour.

PROVENANCE : collection privée, ancien collaborateur de Le Corbusier et Pierre Jeanneret.

BIBLIOGRAPHIE : - Archives Fondation Le Corbusier, exemplaires des projets n° 2, 3, 4, 5 , 6.
- « Le Corbusier, oeuvre complète, Last Works », Les Editions d'Architecture, Zurich, 1970, pp. 123-130. Reproduction de très proches variantes des projets D et G et reproduction du projet B.

5 000 / 7 000 € chaque



42



43



44



44

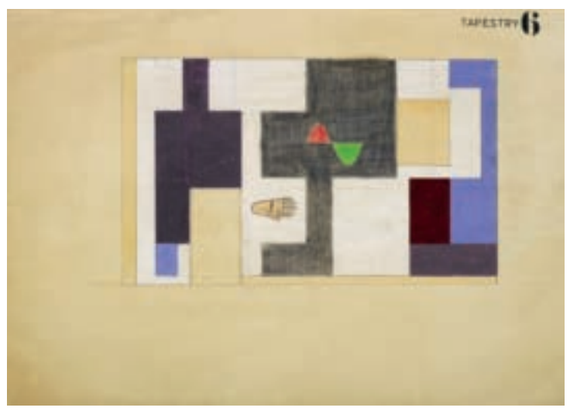

46

« Explication des signes et symboles des tapisseries de la Haute Cour et des huit autres cours de justice.

Ces tapisseries ont été créées pour des raisons acoustiques. Elles servent aussi de stimulant psychophysiologique par la force de leur polychromie et par la présence intellectuelle et poétique de quelques symboles.

Dans les constructions de béton armé la tapisserie peut jouer un rôle imminent. C'est un art qui a eu un rayonnement immense en Occident à la fin du Moyen Age et qui peut prendre aujourd'hui une expansion considérable dans le développement architectural de l'Inde, entraînant l'intervention des artisans des villages ou des manufactures répandues dans le pays et très particulièrement au Cachemire.

Les tapisseries du Palais de la Haute Cour de Chandigarh sont des compositions d'ordre géométrique orthogonal apportant un accent d'équilibre et de rigueur fort propre aux choses de la justice. »

Le Corbusier, document tapuscrit, 1954, ref. P1-11-133, Fondation Le Corbusier, Paris.

Chaque tapisserie est conçue dans son moindre détail par Le Corbusier.
Les gouaches servant de plans d'exécution sont confiées à son atelier de Paris, et plus particulièrement à un jeune collaborateur coréen, Kim Chum Up.
Ils sont ensuite envoyés à Pierre Jeanneret à Chandigarh pour servir de modèle aux tisserands du Rajasthan employés de l'East India Carpet Compagny Limited.

Les neuf tapisseries sont un assemblage de compositions géométriques colorées, animées de motifs propres à Le Corbusier symbolisant les traditions indiennes, la culture du Penjab et la philosophie de l'urbanisme de Chandigarh.

Malgré quelques différents entre Le Corbusier et les juges de Chandigarh, Pierre Jeanneret l'informe dans une lettre du 27 septembre 1954, qu'il est allé voir le Gouverneur qui lui a donné son feu vert pour faire tisser les tapisseries et « si les juges n'en veulent pas, je les prend pour ma maison » lui dira t-il.

En cours de réalisation des tapisseries, Pierre Jeanneret rappelle à Le Corbusier la nécessité d'y incorporer la « roue d'Ashoka », symbole de l'Inde indépendante.
Il a effectivement « oublié » de l'intégrer, comme il l'explique le 4 octobre 1954 dans une lettre à Pierre Jeanneret, lui indiquant de les situer derrière les juges sur les projets et de lui en envoyer une copie.

Oubli… probablement volontaire, la « roue d'Ashoka » ne figurera pas sur les tapisseries.

« Tapisserie B) Signes et symboles :

Elle contient des empreintes de pied (des traces de pas), symbole d'une présence, d'une direction, d'une marche ou d'un arrêt, et qui peuvent, par leur forme, révéler le caractère de la personne.

Au milieu, se trouve le signe du reptile, du reptant, du rampant, événement si abondamment répandu dans la nature et porteur de diverses significations.

Plus bas, à gauche, les deux triangles opposés par la pointe signifient les deux idées affrontées l'une à l'autre, opposées, tel que se présente souvent un conflit.

Couleurs : Ambiance bleue et blanche = sérénité.

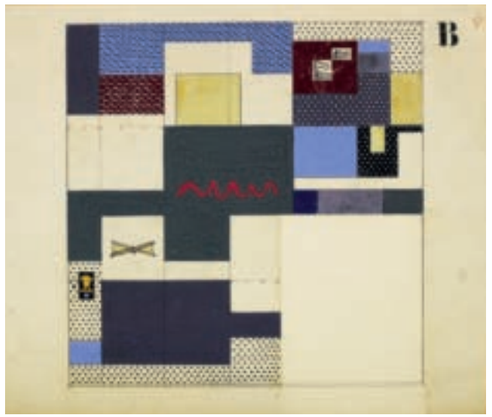

47

Tapisserie D) Signes et symboles :

A gauche, le signe des passages du positif au négatif, du nocturne au diurne avec le point d'inflexion à zéro et les points extrêmes au-dessus de zéro et au-dessous.

A droite, de l'autre coté, le signe de l'éclair, la foudre.

Couleurs : Ambiance de force rouge, blanche, grise et bleue.

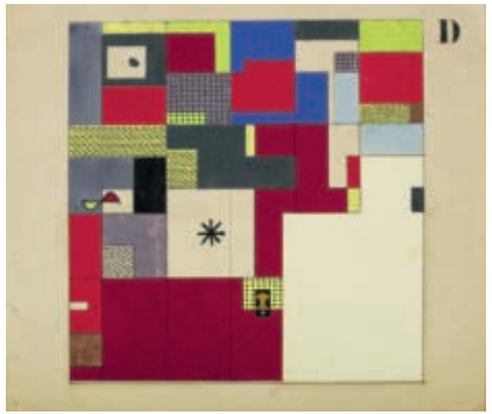

48

Tapisserie G) Signes et symboles :

Le signe de l'équilibre des valeurs positives et des valeurs négatives, les événements au-dessus et les évènements en dessous et le point d'inflexion partage d'une zone positive et d'une zone négative. Zone du bien (au-dessus) ; zone du mal (au-dessous), zone d'épanouissement (au-dessus)… et ainsi de suite.

En haut, à gauche, les traces de pas (les empreintes).

A droite, en bas, la main.

Couleurs : Ambiance bleue et blanche = sérénité. »

Le Corbusier

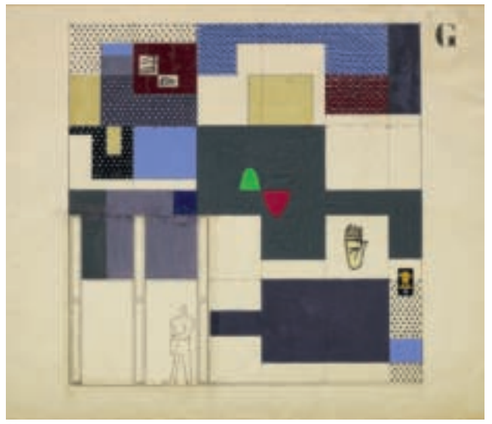

49

Ces archives proviennent de la collection de Giani Rattan Singh et de collections privées d'anciens collaborateurs de Le Corbusier et Pierre Jeanneret.

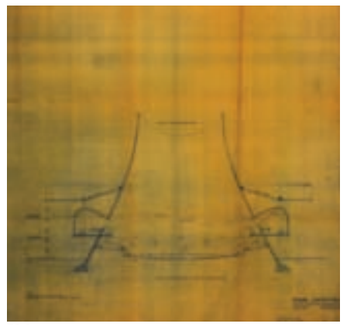

50 A

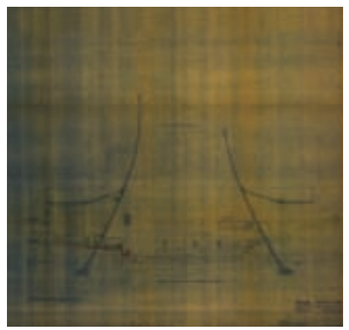

50 B

50

ATELIER LE CORBUSIER

DEUX PLANS TIRÉS AU BLEU DE L'ASSEMBLÉE DE CHANDIGARH

A - « Penjab Legislature - Detailed section thrue Assembly Chamber », daté 20 mai 1956
Vue en coupe Est / Ouest de la Chambre du Parlement, Assemblée.
Signatures de Pierre Jeanneret Senior Architect et A R Prabhawalkar, Junior Town Planner. Annotations à la mine de plomb attribuées à Pierre Jeanneret.
Encadrement contemporain sous verre dans une boîte en teck massif réalisée au modèle des cadres dessinés par Le Corbusier.
75,4 x 71,4 cm.

B - « Penjab Legislature - Detailed section thrue Assembly Chambe », daté 20 mai 1956
Vue en coupe Nord / Sud de la Chambre du Parlement, Assemblée.
Signatures de Pierre Jeanneret Senior Architect et A R Prabhawalkar, Junior Town Planner. Annotations à la mine de plomb et au crayon de couleur rouge attribuées à Pierre Jeanneret,.
Encadrement contemporain sous verre dans une boîte en teck massif réalisée au modèle des cadres dessinés par Le Corbusier.
75,4 x 71,4 cm.
BIBLIOGRAPHIE : « The Le Corbusier Archive », Allen Brooks, Garland Publishing Co. / Fondation Le Corbusier, New-York / Paris, 1982-1984, Vol. 22, p. 300 et p. 316.

2 400 / 2 600 € les deux

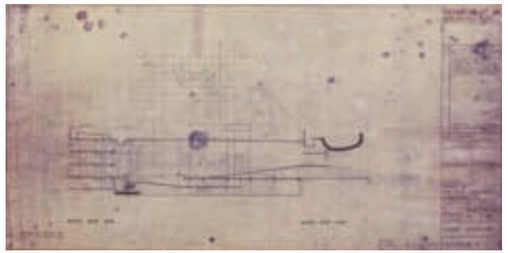

51 A



51 B

51

ATELIER LE CORBUSIER

DEUX PLANS TIRÉS AU BLEU DE L'ASSEMBLÉE DE CHANDIGARH - 1956

A - « Penjab Legislature - Section n°3 », daté 20 mai 1956.
Vue en coupe de la section 3 de l'Assemblée.
Encadrement contemporain sous verre dans une boîte en teck massif réalisée au modèle des cadres dessinés par Le Corbusier.
45 x 88,5 cm.

B - Penjab Legislature - Detailed plan of Assembly Chamber level 5 & 6, daté 20 mai 1956
Vue en coupe de la Chambre du Parlement, Assemblée.
Signatures de Pierre Jeanneret Senior Architect, et A. R. Prabhawalkar Junior Town Planner.
Annotations à la mine de plomb en français et en anglais attribuées à Pierre Jeanneret :
« Tabourets 33/ (sièges de machines à écrire), cette solution has allowed to put the journalist more lower (see sketch section of 28/11/56) ».
Encadrement contemporain sous verre dans une boîte en teck massif réalisée au modèle des cadres dessinés par Le Corbusier.
71,2 x 58,8 cm.
BIBLIOGRAPHIE : « The Le Corbusier Archive », Allen Brooks, Garland Publishing Co. / Fondation Le Corbusier, New York / Paris, 1982-1984, Vol. 22, p. 289.

2 200 / 2 400 € les deux

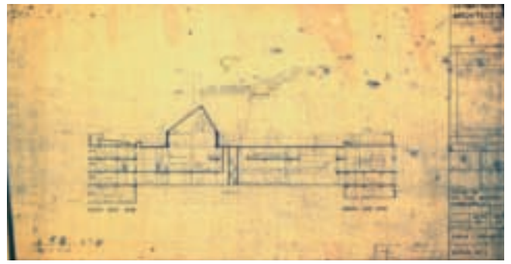

52 A

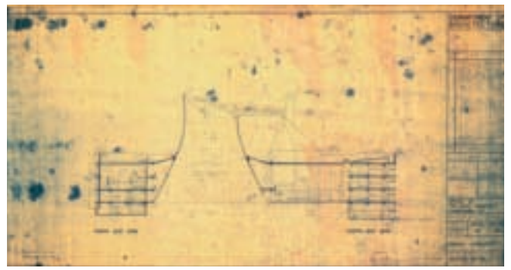

52 B

52

ATELIER LE CORBUSIER

DEUX PLANS TIRÉS AU BLEU DE L'ASSEMBLÉE DE CHANDIGARH – 1956

A - Penjab Legislature – Section n°1, daté 20 mai 1956
Vue en coupe de la section 1 : Sud Ouest / Nord Est de l'Assemblée.
Rajouts à la main à la mine de plomb.
Encadrement contemporain sous verre dans une boîte en teck massif réalisée au modèle des cadres dessinés par Le Corbusier.
46,4 x 86,9 cm.
BIBLIOGRAPHIE : « Le Corbusier, oeuvre complète, 1957-1965 », Les Editions d'Architecture, Zurich, 1965, p.90. Variante de cette section reproduite

B - Penjab Legislature – Section n°5, daté 20 mai 1956
Vue en coupe de la section 5 : Nord Est / Sud Ouest de l'Assemblée.
Encadrement contemporain sous verre dans une boîte en teck massif réalisée au modèle des cadres dessinés par Le Corbusier.
48 x 88,7 cm.

1 800 / 2 000 € les deux



53 A

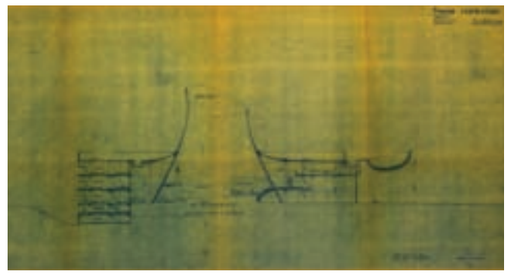

53 B

53

ATELIER LE CORBUSIER

DEUX PLANS TIRÉS AU BLEU DE L'ASSEMBLÉE DE CHANDIGARH – 1957

A - « Chand LC 5545 - Assembly Chamber - Bouchon architecture », daté 6 -12- 1957 et dessiné par Xenakis.
Projections du bouchon de l'Assemblée.
« Description technique concernant le revêtement d'étanchéité sur béton : Pente 50% »
89 x 187 cm.
BIBLIOGRAPHIE : « The Le Corbusier Archive », Allen Brooks, Garland Publishing Co. / Fondation Le Corbusier, New-York / Paris, 1982-1984, Vol. 22, p. 342.

B- « Penjab Legislature – Section n°4 », daté 20 mai 1956.
Vue en coupe de la section 4 de l'Assemblée.
Signatures de Pierre Jeanneret, Senior Architect et A. R. Prabhawalkar, Junior Town Planer
Encadrement sous verre dans une boîte en teck massif réalisée au modèle des cadres dessinés par Le Corbusier.
42,3 x 79,2 cm.
BIBLIOGRAPHIE : « Le Corbusier, oeuvre complète, 1957-1965 », Les Editions d'Architecture, Zurich, 1965, p.90. Variante de cette section reproduite.

1 800 / 2 000 € les deux



A



B



C



D

54

ATELIER LE CORBUSIER

QUATRE PLANS TIRÉS AU BLEU – 1953-1957

A - « Chand LC - City Center 4687 - Etude de pénétration du soleil côtés Sud-Ouest et Nord-Est », daté 18 mai 1953.
Dessiné par Tobito.
101 x 76 cm.
BIBLIOGRAPHIE : « The Le Corbusier Archive », Allen Brooks, Garland Publishing Co. / Fondation Le Corbusier, New-York / Paris, 1982-1984, Vol. 25, p. 393.

B - « City Center Detail of Block A, ground floor plan » daté 20 octobre 53.
Dessiné par Prabhawalkar, signé par Pierre Jeanneret, Senior architect
53,7 x 102 cm

C- « City Center Detail of Block A5, upper floor plan », daté 22 oct 53.
Dessiné par Pran Nath. signé par Pierre Jeanneret, Senior architect
53,7 x 102 cm

D - « Chand LC 5480 - V2 Station Avenue - Façade obligatoire Secteur 7 », daté 22-3-57.
Dessiné par Talati. Tampon Atelier Le Corbusier.
Vues d'une façade d'un bâtiment du Secteur 7 de Chandigarh.
46 x 91 cm
BIBLIOGRAPHIE : « The Le Corbusier Archive », Allen Brooks, Garland Publishing Co. / Fondation Le Corbusier, New-York / Paris, 1982-1984, Vol. 25, p. 466.

800 / 1 000 € les quatre



55 A

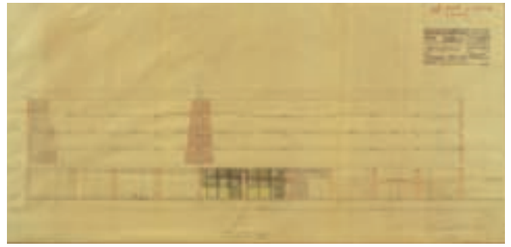

55 B

55

ATELIER LE CORBUSIER

DEUX PLANS TIRÉS AU BLEU – 1962, 1953

A - « Museum of Knowledge, Amphitheatre on Floor of Level 5 », daté 25 10 62.
Signature originale et date par Le Corbusier
53,5 x 142 cm.
BIBLIOGRAPHIE : - « The Le Corbusier Archive », Allen Brooks, Garland Publishing Co. / Fondation Le Corbusier, New-York / Paris, 1982-1984, Vol. 25, p. 178.

B - « CHAND LC Avocats 4754 – Façade Nord-Ouest », daté 30 6 53.
Cartouche Atelier Le Corbusier. Annotations et rajouts crayon de couleur.
« Sujet : Avocat adjonction de 6 bureaux »
57,5 x 126,5 cm.

2 000 / 2 200 € les deux



56 A



56 B



56 C

56

ATELIER LE CORBUSIER

TROIS PLANS TIRÉS AU BLEU – 1957

A - bâtiment en coupe
Plan tiré au bleu, sans date ni renseignements. A rapprocher du Musée de la Connaissance (?)
31 x 89,5 cm.

B - « Proposed House of S. Rattan Singh on 1 plot n°43P street H sector 270 », années 50.
58 x 84 cm.

C - « CHAND LC 5507 - Centre Culturel de Chandigarh. Musée de la Connaissance « Boite à Miracle » Théâtre - Pavillon des expositions temporaires et itinérantes. Ecole des Métiers d'Art », daté 23 4 1957.
Deux rajouts au crayon de couleur bleu.
55,5 x 136,5 cm.
BIBLIOGRAPHIE : « The Le Corbusier Archive», Allen Brooks, Garland Publishing Co. / Fondation Le Corbusier, New-York / Paris, 1982-1984, Vol. 25, p. 287.

1 800 / 2 000 € les trois



57 A



57 B



58

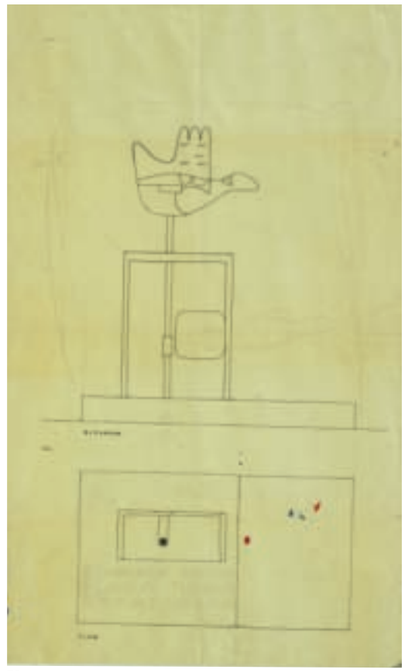

59



60 A



60 B

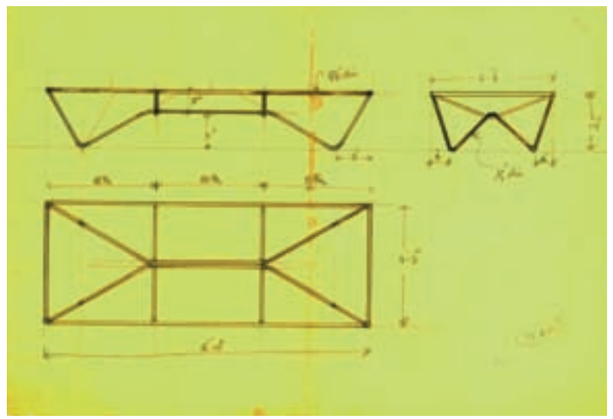

60 C

57

LE CORBUSIER

1896-1967

DEUX DESSINS DU BARRAGE DU SHUKNA LAKE - 1956

A - « Shukna Dam».
Dessin sur calque à la mine de plomb et crayons de couleur, signé et daté« L-C 14/4/56 »
Annoté « Superseded see sketch of 14/4/56 by LC ».
Encadrement contemporain sous verre dans une boîte en teck massif réalisée au modèle des cadres dessinés par Le Corbusier.
33,6 x 94 cm.

B - « Shukna Dam».
Dessin sur papier à la mine de plomb et crayons de couleur, signé et daté « L-C 14/4/56 »
Encadrement contemporain sous verre dans une boîte en teck massif réalisée au modèle des cadres dessinés par Le Corbusier.
23 x 35,5 cm.

4 000 / 5 000 € les deux

58

ATELIER LE CORBUSIER

« PLAN OF NEW CAPITAL PUNJAB »

Plan tiré au bleu non daté.
Encadrement contemporain sous verre dans une boîte en teck massif réalisée au modèle des cadres dessinés par Le Corbusier.
30 x 44 cm

800 / 1 000 €

59

LE CORBUSIER

1896-1967

« MAIN OUVERTE » PROJET DE MONUMENT - 1966

Encre et mine de plomb sur calque.
Encadrement contemporain sous verre dans une boîte en teck massif réalisée au modèle des cadres dessinés par Le Corbusier.
65,2 x 40,3 cm

800 / 1 200 €

60

LE CORBUSIER

1896-1967

TROIS DESSINS

A - Etudes de façades, daté 30-3-59
Mine de plomb sur papier.
23 x 35,5 cm

B - Etudes - Sans date
Mine de plomb sur papier. 23 x 35,5 cm

C - Structure de table ou de lit en tube (?)
Dessin sur calque.
29,3 x 43,5 cm.

1 400 / 1 800 € les trois



A

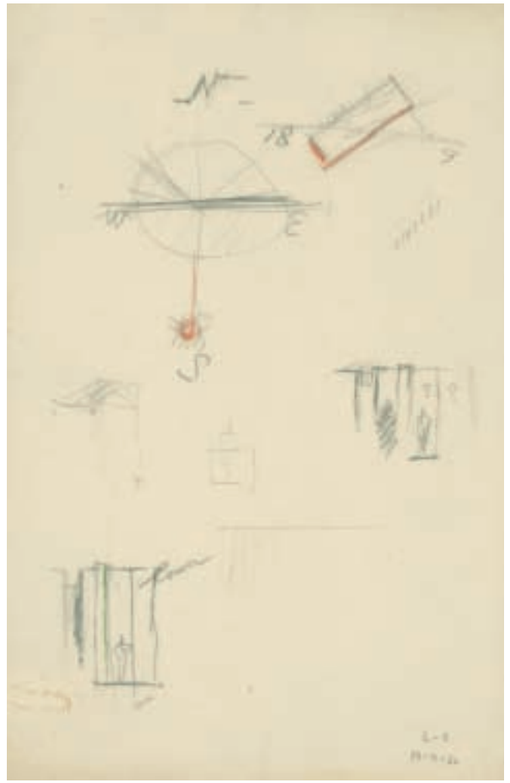

C

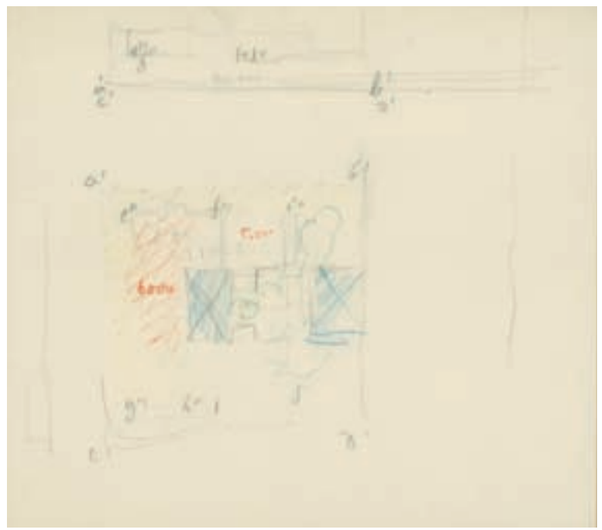

B

61

LE CORBUSIER

1896-1967

TROIS DESSINS

A - Etudes, daté 17-12-59 by L. C.
Mine de plomb sur papier. 35,6 x 23 cm

B - Etudes - Sans date
Mine de plomb et crayons de couleur sur papier. 22,6 x 24,5 cm

C - Etudes orientations Brise Soleil Louver, daté 19-4-60 signé LC.
Mine de plomb et crayons de couleur sur papier. 35,6 x 23,2 cm

2 000 / 2 500 € les trois

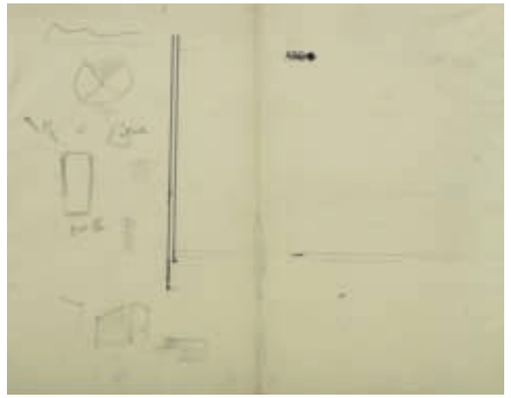

A



C



B



D

62

LE CORBUSIER

1896-1967

QUATRE DESSINS

A - Etudes - Sans date
Mine de plomb sur papier.
35 x 44,5 cm

B - Etudes - Sans date
Mine de plomb sur papier.
35 x 44,5 cm

C - Etudes, signé L-C et daté 28 dec 59.
Mine de plomb sur papier.
35 x 44,5 cm

D - Etudes, signé L-C et daté 28 dec 59.
Mine de plomb sur papier.
35 x 44,5 cm

2 000 / 2 500 € les quatre

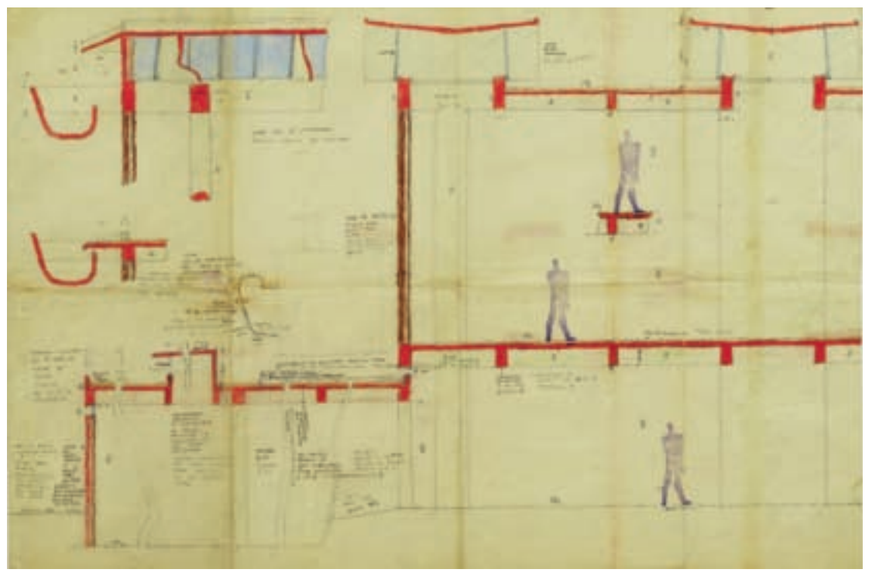

63

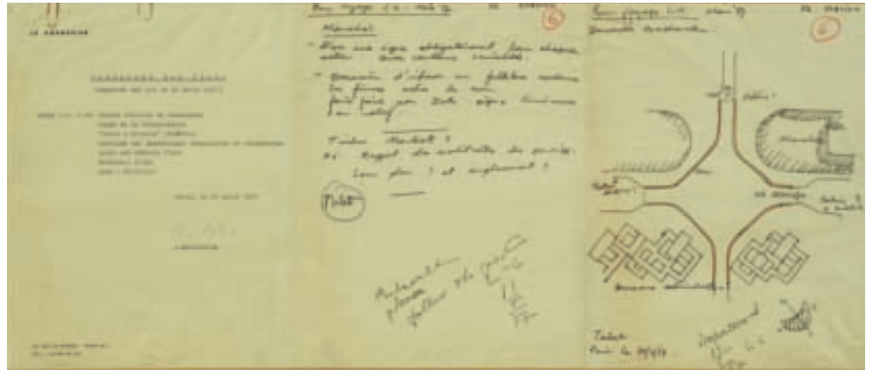

64

63

ATELIER LE CORBUSIER

PLAN SUR CALQUE « CHANDIGARH MUSEUM » - 1963

« Chand Museum LC N°6082 A – Coupe du Musée ». Dessiné par Oubrerie daté 11 juin 63.
Mine de plomb, crayons de couleur, encre et trois Modulor au pochoir.
Encadrement contemporain sous verre dans une boîte en teck massif réalisée au modèle des cadres dessinés par Le Corbusier.
61,2 x 92,1 cm.
BIBLIOGRAPHIE : « The Le Corbusier Archive », Allen Brooks, Garland Publishing Co. / Fondation Le Corbusier, New-York / Paris, 1982-1984, Vol. 25, p. 119.

1 400 / 1 600 €

64

ATELIER LE CORBUSIER

« V2 STATION » - 1957

Lettre de Maisonnier et plan« V2 Station » par Talati, indications manuscrites de Le Corbusier.
Signé et daté « L-C 11 5 57 ».
28 x 63,5 cm

1 400 / 1 600 €

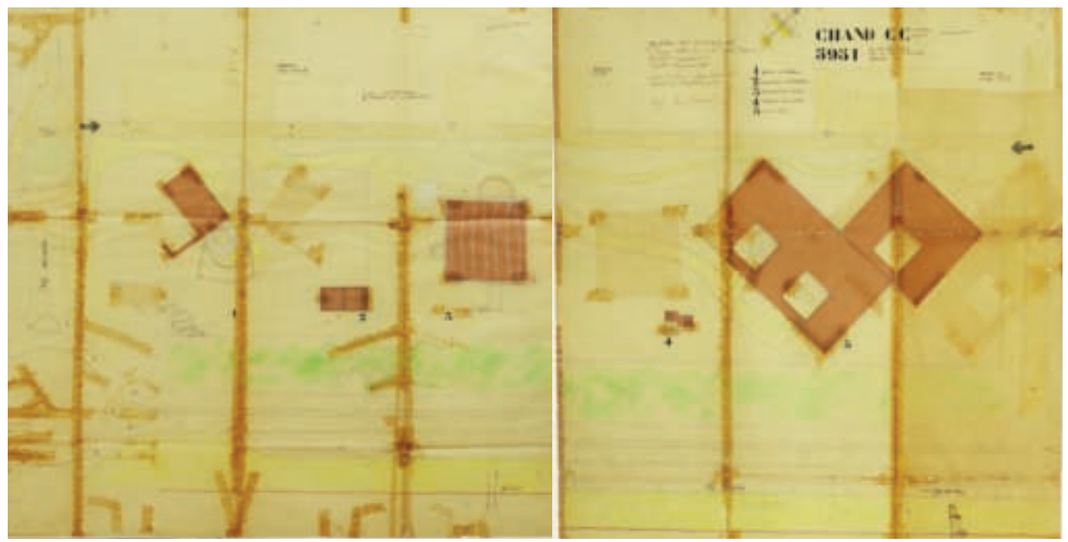

65

LE CORBUSIER

1896-1967

PLAN SUR CALQUE « CHANDIGARH CULTURAL CENTER 5951 » - 1962

Plan en deux parties sur calque. Crayon noir, crayons de couleur, encre et inscriptions au pochoir sur calque, signé et daté « Le Corbusier 20 janvier 1962 »
Annoté *« Ce plan est accompagné d'une lettre de L.C. à Pierre Jeanneret (dictée le 11 janvier 62 expédiée le 22 janvier 1962 avec ce plan (calque original) daté du 20 janvier 1962. Le Corbusier. »*
Encadrement contemporain sous verre dans une boîte en teck massif réalisée au modèle des cadres dessinés par Le Corbusier.
73 x 139 cm
BIBLIOGRAPHIE : « The Le Corbusier Archive », Allen Brooks, Garland Publishing Co. / Fondation Le Corbusier, New-York / Paris, 1982-1984, Vol. 25, p. 289.

5 000 / 6 000 €



66



© Photos Studio Indiano, Chandigarh.

Palais de l'Assemblée, Chandigarh, c. 1965.









68



67

66 - 67

LE CORBUSIER

1887-1965

LUMINAIRE LC VII - 1954

Luminaire composé de deux réflecteurs coniques fixés dos à dos, en tôle d'aluminium laqués noir et rouge pour le lot 66 et jaune et rouge pour le lot 67. Montage sur une rotule mobile.
Piétement refait au modèle en tube métallique laqué gris, fixé sur une platine en tôle d'acier, ce luminaire étant à l'origine scellé dans le sol.
Haut : 220 cm

HISTORIQUE : Modèle dessiné par Le Corbusier et réalisé par la société Ouvrard – Villars & Guilux, constructeurs d'appareils d'éclairage pour la marine, les chemins de fer et l'industrie.
Rare modèle dont la plupart ont été détruits, équipant notamment le Palais de l'Assemblée de Chandigarh. Le Corbusier architecte.
PROVENANCE : Collection privée. Chandigarh.
BIBLIOGRAPHIE : - Archives Fondation Le Corbusier dossier « Guilux » : N3-5-139 : variante du modèle en applique.
- « Le Corbusier, oeuvre complète, Last Works », Ed. Girsberger, Zurich, 1970, p. 121, luminaire dans le Palais de l'Assemblée.

10 000 / 12 000 € chaque

68

PIERRE JEANNERET

1896-1967

CANAPÉ ET TROIS FAUTEUILS CLUB - CIRCA 1955

Dossier plat et assise inclinée sur piétement latéral en teck massif formant pont et support d'accoudoirs. Assise, dossier et accoudoirs recouverts à neuf de lin écru à passepoil de cuir noir.
Fauteuil : Haut. 75 cm – larg. 72 cm – prof. 78 cm
Canapé: Haut. 75 cm – larg. 158 cm – prof.81 cm
HISTORIQUE : Modèle rare, ayant équipé les bâtiments du Capitole.
PROVENANCE : High-Court, Chandigarh.

25 000 / 30 000 €



69

PIERRE JEANNERET

1896-1967

PAIRE DE CHAUFFEUSES BASSES - CIRCA 1960

Châssis composé de deux montants latéraux plats profilés en Z. Sisso massif (palissandre indien)
Assise et dossier cannés.
Haut. 64,5 cm - Larg. 55 cm - Prof. 74 cm
HISTORIQUE : À ce jour une dizaine de sièges et deux banquettes sont répertoriés.
PROVENANCE : Collection particulière Chandigarh.

30 000 / 40 000 € la paire



© Photo Studio Indiano, Chandigarh.

Pierre Jeanneret , détails d'architecture, années 50 / 60.



70

PIERRE JEANNERET

1896-1967

MAQUETTE DE LA « NURSERY SCHOOL III » - CIRCA 1970.

Contreplaqué et isorel peint.
Haut. 27 cm - larg. 86,2 cm - prof. 86,5 cm.
HISTORIQUE : La réalisation de cette maquette est postérieure à la construction de l'édifice datant de 1956 .
Avec l'humanisme qui le caractérise et son souci constant de mettre le beau et le confort de vie à la portée de tous, Pierre Jeanneret excelle à créer des bâtiments modestes : Nursery schools, Peon houses… Architectures écologiques utilisant les ressources locales : la brique de terre cuite déclinée de multiples façons, les galets de la rivière voisine, le traitement des murs à la chaux blanche ou teintée au pigment bleu.
PROVENANCE : Atelier Giani Rattan Singh.
Rajendra Singh, fils et collaborateur de Giani Rattan Singh assiste son père depuis son plus jeune age jusqu'à la disparition du centenaire en 2005. Cette maquette est l'une de ses réalisations.

8 000 / 10 000 €



© DR

Nursery School, Chandigarh, 1999



71

72



73



74

71
PIERRE JEANNERET
1896-1967

BANC TROIS PLACES - CIRCA 1955

Paire de pieds compas. Assise cannée. Teck massif. Galette en toile sable à passepoil blanc de fabrication actuelle.
Haut. 39 cm – long. 137,5 cm - larg 45,5 cm.
PROVENANCE : Résidence « M.L.A. Flat » et quelques bâtiments publics de Chandigarh.

5 000 / 6 000 € chaque

72
PIERRE JEANNERET
1896-1967

BANC TROIS PLACES - CIRCA 1955

Paire de pieds compas réunis par deux entretoises. Assise cannée. Teck massif. Galette en toile sable à passepoil blanc de fabrication actuelle.
Haut. 39 cm – long. 137,5 cm - larg 45,5 cm.
PROVENANCE : Résidence « M.L.A. Flat » et quelques bâtiments publics de Chandigarh.

5 000 / 6 000 € chaque

73 - 74
PIERRE JEANNERET
1896-1967

PAIRE DE FAUTEUILS BAS CANNÉS - CIRCA 1955

Piétement latéral compas formant support d'accoudoirs.
Dossier incliné et assise cannés. Teck massif. Galette en toile sable à passepoil blanc de fabrication actuelle.
Haut : 72 cm – larg. : 51 cm – prof : 71 cm.
PROVENANCE : résidences universitaires de Penjab University et quelques bâtiments de Chandigarh.

8 000 / 10 000 € chaque paire



« Easy Armchair », plan d'exécution original tiré au bleu.



75

75

ATELIER LE CORBUSIER

« MODULOR » - 1956

« Design of a modular », plan tiré au bleu, daté 24/9/56 et signé Malhotra, Junior Architect.
Plan d'exécution pour la fabrication d'une sculpture en métal du Modulor.
Encadrement contemporain sous verre dans une boîte en teck massif réalisée au modèle des cadres dessinés par Le Corbusier.
60 x 44,5 cm.
HISTORIQUE : Jeet Malhotra est l'un des principaux collaborateur et ami de Le Corbusier et Pierre Jeanneret à Chandigarh. Cette sculpture se trouve placée aujourd'hui devant le City Museum de Chandigarh.
BIBLIOGRAPHIE : « Le Corbusier and Pierre Jeanneret, footprints on the sands of indian architecture », Sarbjit Bagha et Surinder Bahga, Galgotia Publishing Company, New Delhi, 2000, p. 255, ill.
Le Corbusier avec la sculpture du Modulor de Chandigarh.

1 000 / 1 200 €



© Photo Studio Indiano, Chandigarh.

Le Corbusier, Chandigarh, vers 1960.



76 A



76 B

76

M.N.SHARMA

DEUX DOCUMENTS PHOTOGRAPHIQUES

A - Reproduction photographique d'un photomontage d'œuvres de Le Corbusier et Pierre Jeanneret. Daté 5-6-68.
Encadrement contemporain sous verre dans une boîte en teck massif réalisée au modèle des cadres dessinés par Le Corbusier.
64 x 56 cm.

B - Portrait photographique de Jane Drew
HISTORIQUE : Jane Drew et son mari Maxwell Fry, architectes britanniques, assistèrent bénévolement Pierre Jeanneret durant les trois premières années de la construction de Chandigarh.
37,58 x 47,5 cm.

400 / 600 € les deux

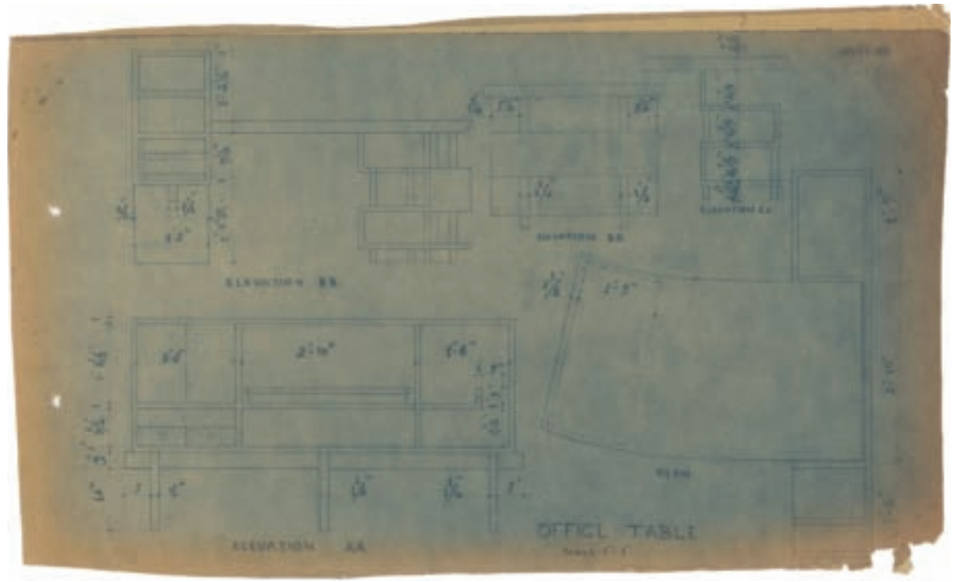

« Office Table », plan d'exécution original tiré au bleu .

77

PIERRE JEANNERET

1896-1967

BUREAU COURBE À RANGEMENT INTÉGRÉ - CIRCA 1955

Plateau amovible courbe gainé à neuf d'un cuir de buffle fauve, s'encastrant d'un côté dans un meuble de rangement haut à trois pieds et reposant de l'autre sur un caisson bas ouvert.
Selon un concept pratique, cher à Pierre Jeanneret, le plateau n'est pas fixé et coulisse librement sur des glissières situées à l'intérieur du meuble de rangement permettant ainsi de régler sa longueur. Teck massif.
Trois exemplaires répertoriés à ce jour dont un seul dans ce format.
Haut : 102 cm – larg. : 185,5 cm – prof : 134,5 cm.
PROVENANCE : Résidence particulière, Chandigarh.

25 000 / 30 000 €

78

PIERRE JEANNERET

1896-1967

FAUTEUIL PUBLIC POUR LA HAUTE COUR - CIRCA 1955

Piétement fuselé en forme de pont formant support d'accoudoirs.
Teck massif. Gainé à neuf de cuir de buffle fauve.
Haut : 89 cm – larg : 64 cm – prof : 69 cm
PROVENANCE : High Court, Chandigarh, Le Corbusier architecte.
Ce modèle de siège est destiné à l'assistance des différentes salles d'audiences.

3 500 / 4 000 €



78



77



79

PIERRE JEANNERET

1896-1967

LIT DÉMONTABLE À SANGLES - CIRCA 1955

Cadre en cèdre boulonné sur quatre pieds fuseaux en teck massif.
Sanglage refait au modèle. Matelas et traversin tapissé en toile sable à passepoil blanc.
Hauteur 68 cm, longueur 200 cm, largeur 90cm.

HISTORIQUE : Type de meuble dont ne subsistent que de rares exemplaires. Décliné en plusieurs variantes, ce lit est inspiré du « Charpoi » traditionnel indien.

PROVENANCE : Résidence particulière. Chandigarh.

BIBLIOGRAPHIE : Werk, revue d'architecture, « Bauen und Formen mit kunstoff – Das lebenswerk von Pierre Jeanneret », n°6, Zurich, juin 1968, p. 384

8 000 / 10 000 €

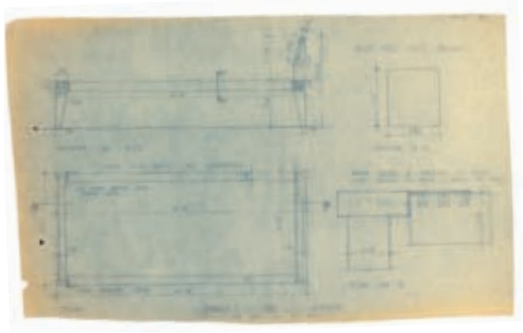

Plan d'exécution original tiré au bleu.



80

PIERRE JEANNERET

1896-1967

PAIRE DE FAUTEUILS BAS CANNÉS, DÉMONTABLES – CIRCA 1955

Piétement latéral compas formant support pour les accoudoirs doublés de manchettes arrondies.
Dossier pliable monté sur charnières fixées à l'assise.
Assemblage par écrous et boulons. Sisso massif (palissandre indien) et cannage.
Deux exemplaires répertoriés à ce jour.
Haut : 76 cm – larg : 56,5 cm – prof : 70 cm

HISTORIQUE : La majeure partie du mobilier créé pour Chandigarh a été fabriquée en grande série pour équiper les administrations et collectivités. Cependant quelques commandes de meubles plus sophistiqués dans leur conception ont été réalisées pour des résidences particulières et certains proches collaborateurs de Le Corbusier et Pierre Jeanneret.

PROVENANCE : Résidence particulière, Chandigarh.

12 000 / 15 000 €



© FLC/ADAGP, 2010

Pierre Jeanneret à Chandigarh



81

LE CORBUSIER ET PIERRE JEANNERET
(sous la direction de)

(1887-1965) (1896-1967)

DEUX VOLETS VERTICAUX PROFILÉS EN AILE D'AVION - CIRCA 1955

Tôle d'aluminium brut pliée. Poignée permettant de faire pivoter le volet.
Montage de présentation dans un châssis en bois rouge.
Haut : 335 cm – Larg : 48 cm – prof. 7 cm
Haut : 335 cm – Larg : 43,5 cm – prof. 7 cm

HISTORIQUE : ces volets sont destinés a régler selon la saison l'ouverture des hautes et étroites embrasures de ventilation équipant certains bâtiments de Le Corbusier et de Pierre Jeanneret.

PROVENANCE : Immeuble administratif. Chandigarh.

30 000 / 40 000 €



© Photo Studio Indiano, Chandigarh.

College of Art de Chandigarh, vers 1965.



82

PIERRE JEANNERET

1896-1967

TABLE À DESSIN - CIRCA 1960

Piétement en bois de cèdre peint en rouge, plateau incliné en teck replaqué à champs en teck massif. Tablette latérale débordante, fixée entre les pieds, traces de numéros d'inventaire à la peinture blanche.
Haut : 78 cm – Plateau : 170 x 51 cm

HISTORIQUE : Cinq exemplaires répertoriés à ce jour. Cette table dotée d'un design exceptionnel, dont les pieds reprennent la forme fuseau chère à Pierre Jeanneret, est l'un de ses chef d'œuvre, créé pour un bâtiment non moins exceptionnel de Le Corbusier.

PROVENANCE : College of Art, Design Department, Chandigarh.
Le Corbusier architecte.

60 000 / 80 000 €





83

PIERRE JEANNERET

1896-1967

PAIRE DE CHAUFFEUSES BASSES À DOSSIER PLIANT - CIRCA 1960

Quatre courts pieds fuselés sous l'assise sur laquelle viennent se fixer les deux charnières du dossier rabattable. Assemblage très soigné de l'assise à queues d'aronde. Sisso massif (palissandre indien) et cannage.
Haut : 33,5 cm (repliée) – 75 cm (dépliée) – larg : 56,5 cm – prof : 70 cm

HISTORIQUE : Quatre exemplaires répertoriés à ce jour. A l'instar du mobilier conçu pour son propre domicile, ce modèle, aussi élégant ouvert que plié, réalisé pour une commande privée, illustre la recherche constante de Pierre Jeanneret de formes nouvelles et de solutions pratiques.
PROVENANCE : Résidence particulière. Chandigarh.

25 000 / 30 000 €



Position repliée



« Standard Lamp », plan d'exécution original tiré au bleu.



© Photo Lucien Hervé.

Villa privée, Chandigarh, années 50 / 60.

84

PIERRE JEANNERET

1896-1967

LAMPADAIRE - CIRCA 1955

Pied central fuselé fixé sur un socle, équipé d'une étagère asymétrique en partie basse et d'une double potence munie à chaque extrémité d'un abat jour en aluminium laqué, l'un rouge et l'autre noir, orientés vers le plafond et vers le sol. Teck massif.
Modèle rare et fragile dont très peu d'exemplaires ont été préservés.
Haut : 169 cm – Base : 72 x 42,5 cm

PROVENANCE : Résidence « M.L.A. Flat » et quelques résidences particulières de Chandigarh.

BIBLIOGRAPHIE : « Standard Lamp », plan d'exécution original tiré au bleu.

8 000 / 10 000 €

85

PIERRE JEANNERET

1896-1967

LAMPADAIRE, - CIRCA 1955

Pied central fuselé fixé sur un socle, équipé d'une étagère asymétrique en partie basse et d'une double potence munie à chaque extrémité d'un abat jour en aluminium laqué, l'un jaune et l'autre noir, orientés vers le plafond et vers le sol. Teck massif.
Modèle rare et fragile dont très peu d'exemplaires ont été préservés.
Haut : 169 cm – Base : 72 x 42,5 cm

PROVENANCE : Résidence « M.L.A. Flat » et quelques résidences particulières de Chandigarh.

BIBLIOGRAPHIE : « Standard Lamp », plan d'exécution original tiré au bleu.

8 000 / 10 000 €



84

85



86

PIERRE JEANNERET

1896-1967

TABLE DE TRAVAIL POUR SCULPTEUR – CIRCA 1955

Plateau rectangulaire reposant d'un côté sur un unique et large pied fuseau raccordé au caisson à trois tiroirs par une large entretoise fuselée. Un percement circulaire dans le plateau et dans l'entretoise permet l'installation d'une sellette de sculpteur amovible.
Plateau en bois naturel, le reste du meuble peint en brun, très belle patine d'usage. Cèdre massif.
Haut : 72 cm - Plateau 200 cm x 66,5 cm

HISTORIQUE : Pièce unique.
Pierre Jeanneret, comme son cousin Le Corbusier pratiquait lui-même les arts plastiques et plus particulièrement le modelage. Il a apporté un soin particulier à la conception de cette table de travail dotée d'un design très original, anticipant le large pied fuseau unique du bureau courbe créé pour l'Assemblée et le piétement du bureau créé pour les Bay's Building.
PROVENANCE : College of Art, Design Department, Chandigarh.
Le Corbusier architecte.

30 000 / 40 000 €



87

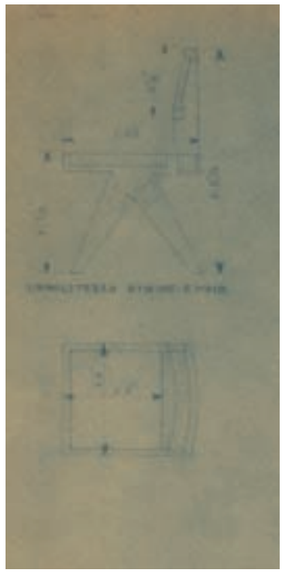

« Upholstored Dining Chair », plan d'exécution original tiré au bleu.

87

PIERRE JEANNERET

1896-1967

TABLE DE SALLE MANGER – CIRCA 1960

Pieds fuselés de section circulaire à l'inclinaison très marquée, réunis par une ceinture effilée. Epais plateau rectangulaire. Teck massif et plaqué, peint en noir.
Deux exemplaires répertoriés à ce jour.
Haut. 68 cm – Plateau : 235,5 x 77,5 cm
PROVENANCE : Cafeteria de la résidence universitaire Himalayan Hostel. Chandigarh.

12 000 / 15 000 €

88

PIERRE JEANNERET

1896-1967

SIX CHAISES TAPISSÉES - CIRCA 1955

Deux paire de pieds compas réunis par deux entretoises hautes (entretoises rectangulaires sur cinq exemplaires et circulaire sur le sixième). Teck massif et maroquin rouge refait au modèle de la moleskine originale.
Modèle rare dans cette variante tapissée.
Haut : 82,5 cm - larg : 48,5 cm -
prof : 41 cm.
PROVENANCE : Résidence particulière, Chandigarh.

15 000 / 20 000 €



88

ARTCURIAL
BRIEST - POULAIN - F.TAJAN

INTÉRIEURS DU XXE SIÈCLE

ART DÉCO – DESIGN

LUNDI 15 MARS 2009 À 14H ET 20H – HÔTEL MARCEL DASSAULT

VENTE EN PRÉPARATION CLÔTURE DU CATALOGUE **DÉBUT FÉVRIER 2010**

Spécialiste : Fabien Naudan
Contact : Alma Barthélemy, + 33 1 42 99 20 48, abarthelemy@artcurial.com
www.artcurial.com

ARTCURIAL
BRIEST - POULAIN - F.TAJAN

ART DÉCO

DONT COLLECTION D'UN AMATEUR

MARDI 8 JUIN 2010 À 20H – HÔTEL MARCEL DASSAULT

VENTE EN PRÉPARATION CLÔTURE DU CATALOGUE **MI AVRIL 2010**

Expert : Félix Marcilhac
Contact : Sabrina Dolla, + 33 1 42 99 16 40, sdolla@artcurial.com
www.artcurial.com

ARTCURIAL
BRIEST - POULAIN - F.TAJAN

STOCKAGE ET ENLÈVEMENT DES LOTS

Tél. : +33 (0)1 42 99 20 46 – Fax : +33 (0)1 42 99 20 22
stockage@artcurial.com

Il est conseillé de prévenir par courrier électronique, téléphone ou fax, le département stockage de la date désirée de retrait d'un lot.

TABLEAUX ET OBJETS D'ART

Vous pouvez retirer vos achats
au **magasinage de l'Hôtel Marcel Dassault** (rez-de-jardin),
soit à la fin de la vente, soit les jours suivants :
lundi au vendredi : de 9h30 à 18h
(stockage gracieux les 15 jours suivant la date de vente)

MOBILIER ET PIÈCES VOLUMINEUSES

Les meubles et pièces volumineuses
ne pourront pas être enlevés chez Artcurial
Les meubles et pièces volumineuses seront entreposés
dans les locaux de **Vulcan Fret Services** :
lundi au jeudi : de 9h à 13h et de 14h à 17h
vendredi : de 9h à 13h et de 14h à 16h
135 rue du Fossé Blanc
92230 Gennevilliers
Contact : Ronan Massart, ronan.massart@vulcan-france.com
Tél. : +33 (0)1 41 47 94 11 – Fax : +33 (0)1 41 47 94 01
Stockage gracieux les **15 jours** suivant la date de vente.
Passé ce délai, des frais de stockage vous seront facturés par Vulcan Fret Services. Pour tout entreposage supérieur à **45 jours,** un devis peut vous être adressé sur demande. Pour toute expédition de vos lots, Vulcan Fret Services se tient à votre disposition pour vous établir un devis.
L' enlèvement des lots achetés ne peut pas être effectué avant le **4e jour** qui suit la date de vente.

STORAGE & COLLECTION OF PURCHASES

Tel: +33 (0)1 42 99 20 46 – Fax: +33 (0)1 42 99 20 22
stockage@artcurial.com

Please advise our storage department by email, telephone or fax of the date when your lot(s) will be collected.

PICTURES & WORKS OF ART

Purchased lots may be collected
from the **storage at the Hôtel Marcel Dassault** (garden level)
either after the sale, or from
Monday to Friday from 9:30 am to 6 pm
(storage is free of charge for a fortnight after the sale)

FURNITURE & BULKY OBJECTS

All furniture and bulky objects
may not be collected at Artcurial
Furniture and bulky objects will be stored
at the **Vulcan Fret Services** warehouse:
Monday to Thursday: 9am - 1pm and 2pm - 5pm
Friday: 9am - 1pm and 2pm - 4pm
135 rue du Fossé Blanc
92230 Gennevilliers
Contact: Ronan Massart, ronan.massart@vulcan-france.com
Tel: +33 (0)1 41 47 94 11 – Fax: +33 (0)1 41 47 94 01
The storage is free of charge for a **15 day period** after the date of sale.
Thereafter storage costs will be charged by Vulcan Fret Services.
Vulcan Fret Services will be pleased to provide a quote, for any storage over **45 days,** upon request. Vulcan Fret Service can also provide a quote for the shipment of your purchases.
Lots can be collected after the 4th day following the sale's date.



ARTCURIAL
BRIEST - POULAIN - F.TAJAN

ORDRE D'ACHAT
ABSENTEE BID FORM

CHANDIGARH PROJECT II :
LE CORBUSIER
PIERRE JEANNERET
Mardi 16 février 2010 à 20h

❑ **Ordre d'achat / *Absentee Bid***
❑ **Ligne téléphonique / *Telephone Bid***

Téléphone / *Phone*

Références bancaires obligatoires à nous communiquer :
Required bank reference:

Carte de crédit Visa / *Credit card numbers*

Expire fin / *Expiration date*

Nom/*Name*	
prénom/ *first name*	
Adresse *Address*	
Téléphone *Phone*	Bureau / *Office*
	Domicile / *Home*
Fax	
Courriel	

Après avoir pris connaissance des conditions de vente décrites dans le catalogue, je déclare les accepter et vous prie d'acquérir pour mon compte personnel aux limites indiquées en euros, les lots que j'ai désignés ci-dessous. (Les limites ne comprenant pas les frais légaux).

I have read the conditions of sale and the guide to buyers printed in this catalogue and agree to abide by them. I grant your permission to purchase on my behalf the following items within the limits indicated in euros. (These limits do not include buyer's premium and taxes).

Lot n°	Description du lot / *Lot Description*	Limite en **EUROS** *Maximum* ***EUROS*** *price*
		€
		€
		€
		€
		€
		€
		€
		€
		€
		€
		€
		€
		€
		€

Les ordres d'achat doivent impérativement nous parvenir au moins 24 heures avant la vente.
To allow time for processing, absentee bids should be received at least 24 hours before the sale begins.

A renvoyer / *Please mail to*: Artcurial Briest-Poulain-F.Tajan
7, Rond-Point des Champs-Élysées - 75008 Paris
Fax: +33 (0)1 42 99 20 60

Date :

Signature obligatoire :
Required signature:

ARTCURIAL
BRIEST - POULAIN - F.TAJAN

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ACHAT

Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan est une société de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques régie par la loi du 10 juillet 2000. En cette qualité **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** agit comme mandataire du vendeur qui contracte avec l'acquéreur.
Les rapports entre **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** et l'acquéreur sont soumis aux présentes conditions générales d'achat qui pourront être amendées par des avis écrits ou oraux qui seront mentionnés au procès-verbal de vente.

1 - Le bien mis en vente

a) Les acquéreurs potentiels sont invités à examiner les biens pouvant les intéresser avant la vente aux enchères, et notamment pendant les expositions. **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** se tient à la disposition des acquéreurs potentiels pour leur fournir des rapports sur l'état des lots.

b) Les descriptions des lots résultant du catalogue, des rapports, des étiquettes et des indications ou annonces verbales ne sont que l'expression par **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** de sa perception du lot, mais ne sauraient constituer la preuve d'un fait.

c) Les indications données par **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** sur l'existence d'une restauration, d'un accident ou d'un incident affectant le lot, sont exprimées pour faciliter son inspection par l'acquéreur potentiel et restent soumises à son appréciation personnelle ou à celle de son expert.
L'absence d'indication d'une restauration d'un accident ou d'un incident dans le catalogue, les rapports, les étiquettes ou verbalement, n'implique nullement qu'un bien soit exempt de tout défaut présent, passé ou réparé.
Inversement la mention de quelque défaut n'implique pas l'absence de tous autres défauts.

d) Les estimations sont fournies à titre purement indicatif et elles ne peuvent être considérées comme impliquant la certitude que le bien sera vendu au prix estimé ou même à l'intérieur de la fourchette d'estimations. Les estimations ne sauraient constituer une quelconque garantie.
Les estimations peuvent être fournies en plusieurs monnaies; les conversions peuvent à cette occasion être arrondies différemment des arrondissements légaux.

2 - La vente

a) En vue d'une bonne organisation des ventes, les acquéreurs potentiels sont invités à se faire connaître auprès d'**Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan**, avant la vente, afin de permettre l'enregistrement de leurs données personnelles.
Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan se réserve de demander à tout acquéreur potentiel de justifier de son identité ainsi que de ses références bancaires.
Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan se réserve d'interdire l'accès à la salle de vente de tout acquéreur potentiel pour justes motifs.

b) Toute personne qui se porte enchérisseur s'engage à régler personnellement et immédiatement le prix d'adjudication augmenté des frais à la charge de l'acquéreur et de tous impôts ou taxes qui pourraient être exigibles.
Tout enchérisseur est censé agir pour son propre compte sauf dénonciation préalable de sa qualité de mandataire pour le compte d'un tiers, acceptée par **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan**.

c) Le mode normal pour enchérir consiste à être présent dans la salle de vente. Toutefois **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** pourra accepter gracieusement de recevoir des enchères par téléphone d'un acquéreur potentiel qui se sera manifesté avant la vente.
Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan ne pourra engager sa responsabilité notamment si la liaison téléphonique n'est pas établie, est établie tardivement, ou en cas d'erreur ou d'omissions relatives à la réception des enchères par téléphone.
A toutes fins utiles, **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** se réserve d'enregistrer les communications téléphoniques durant la vente. Les enregistrements seront conservés jusqu'au règlement du prix, sauf contestation.

d) **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** pourra accepter gracieusement d'exécuter des ordres d'enchérir qui lui auront été transmis avant la vente et que **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** aura acceptés.
Si **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** reçoit plusieurs ordres pour des montants d'enchères identiques, c'est l'ordre le plus ancien qui sera préféré.
Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan ne pourra engager sa responsabilité notamment en cas d'erreur ou d'omission d'exécution de l'ordre écrit.

e) Dans l'hypothèse où un prix de réserve aurait été stipulé par le vendeur, **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** se réserve de porter des enchères pour le compte du vendeur jusqu'à ce que le prix de réserve soit atteint.
En revanche le vendeur ne sera pas admis à porter lui-même des enchères directement ou par mandataire.
Le prix de réserve ne pourra pas dépasser l'estimation basse figurant dans le catalogue.

f) **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** dirigera la vente de façon discrétionnaire tout en respectant les usages établis.
Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan se réserve de refuser toute enchère, d'organiser les enchères de la façon la plus appropriée, de déplacer certains lots lors de la vente, de retirer tout lot de la vente, de réunir ou de séparer des lots.
En cas de contestation **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** se réserve de désigner l'adjudicataire, de poursuivre la vente ou de l'annuler, ou encore de remettre le lot en vente.

g) Sous réserve de la décision de la personne dirigeant la vente pour **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan**, l'adjudicataire sera la personne qui aura porté l'enchère la plus élevée pourvu qu'elle soit égale ou supérieure au prix de réserve, éventuellement stipulé.
Le coup de marteau matérialisera la fin des enchères et le prononcé du mot «adjugé» ou tout autre équivalent entraînera la formation du contrat de vente entre le vendeur et le dernier enchérisseur retenu.
L'adjudicataire ne pourra obtenir la livraison du lot qu'après règlement de l'intégralité du prix.
En cas de remise d'un chèque ordinaire, seul l'encaissement du chèque vaudra règlement.

3 - L'exécution de la vente

a) En sus du prix de l'adjudication, l'adjudicataire (acheteur) devra acquitter par lot et par tranche dégressive les commissions et taxes suivantes :

1) Lots en provenance de la CEE :

- **De 1 à 15 000 euros :** 23 % + TVA au taux en vigueur (pour les livres, TVA = 1,265 % et pour les autres catégories, TVA = 4,508 % du prix d'adjudication).
- **De 15 001 à 600 000 euros :** 20 % + TVA au taux en vigueur (pour les livres, TVA = 1,1 % et pour les autres catégories, TVA = 3,92 % du prix d'adjudication).
- **Au-delà de 600 001 euros :** 12 % + TVA au taux en vigueur (pour les livres, TVA = 0,66 % et pour les autres catégories, TVA = 2,35 % du prix d'adjudication).

2) Lots en provenance hors CEE : **(indiqués par un ○).**
Aux commissions et taxes indiquées ci-dessus, il convient d'ajouter la TVA à l'import, (5,5 % du prix d'adjudication, 19,6 % pour les bijoux).

3) Les taxes (TVA sur commissions et TVA à l'import) peuvent être rétrocédées à l'adjudicataire sur présentation des justificatifs d'exportation hors CEE.
Un adjudicataire CEE justifiant d'un n° de TVA Intracommunautaire sera dispensé d'acquitter la TVA sur les commissions.Le paiement du lot aura lieu au comptant, pour l'intégralité du prix, des frais et taxes, même en cas de nécessité d'obtention d'une licence d'exportation.L'adjudicataire pourra s'acquitter par les moyens suivants :

- en espèces : jusqu'à 3 000 euros frais et taxes compris pour les ressortissants français, **jusqu'à 7 600 euros frais et taxes compris** pour les ressortissants étrangers sur présentation de leurs papiers d'identité ;
- par chèque ou virement bancaire ;
- par carte de crédit : VISA, MASTERCARD ou AMEX (en cas de règlement par carte American Express, une commission supplémentaire de 2,40 % correspondant aux frais d'encaissement sera perçue).

b) **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** sera autorisé à reproduire sur le procès-verbal de vente et sur le bordereau d'adjudication les renseignements qu'aura fournis l'adjudicataire avant la vente. Toute fausse indication engagera la responsabilité de l'adjudicataire.
Dans l'hypothèse où l'adjudicataire ne se sera pas fait enregistrer avant la vente, il devra communiquer les renseignements nécessaires dès l'adjudication du lot prononcée.
Toute personne s'étant fait enregistrer auprès **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données nominatives fournies à **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** dans les conditions de la Loi du 6 juillet 1978.

c) Il appartiendra à l'adjudicataire de faire assurer le lot dès l'adjudication.
Il ne pourra recourir contre **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan**, dans l'hypothèse où par suite du vol, de la perte ou de la dégradation de son lot, après l'adjudication, l'indemnisation qu'il recevra de l'assureur de **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** serait avérée insuffisante.

d) Le lot ne sera délivré à l'acquéreur qu'après paiement intégral du prix, des frais et des taxes.
Dans l'intervalle **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** pourra facturer à l'acquéreur des frais de dépôt du lot, et éventuellement des frais de manutention et de transport.
A défaut de paiement par l'adjudicataire, après mise en demeure restée infructueuse, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant ; si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai d'un mois à compter de l'adjudication, la vente est résolue de plein droit, sans préjudice de dommages intérêts dus par l'adjudicataire défaillant.
En outre, **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** se réserve de réclamer à l'adjudicataire défaillant, à son choix :
- des intérêts au taux légal majoré de cinq points,
- le remboursement des coûts supplémentaires engendrés par sa défaillance,
- le paiement de la différence entre le prix d'adjudication initial et le prix d'adjudication sur folle enchère s'il est inférieur, ainsi que les coûts générés par les nouvelles enchères.

Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan se réserve également de procéder à toute compensation avec des sommes dues à l'adjudicataire défaillant.
Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan se réserve d'exclure de ses ventes futures, tout adjudicataire qui aura été défaillant ou qui n'aura pas respecté les présentes conditions générales d'achat.

e) Les achats qui n'auront pas été retirés dans les sept jours de la vente (samedi, dimanche et jours fériés compris), pourront être transportés dans un lieu de conservation aux frais de l'adjudicataire défaillant qui devra régler le coût correspondant pour pouvoir retirer le lot, en sus du prix, des frais et des taxes.

f) L'acquéreur pourra se faire délivrer à sa demande un certificat de vente qui lui sera facturé la somme de 60 euros TTC.

4 - Les incidents de la vente

a) Dans l'hypothèse où deux personnes auront porté des enchères identiques par la voix, le geste, ou par téléphone et réclament en même temps le bénéfice de l'adjudication après le coup de marteau, le bien sera immédiatement remis en vente au prix proposé par les derniers enchérisseurs, et tout le public présent pourra porter de nouvelles enchères.

b) Pour faciliter la présentation des biens lors de ventes, **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** pourra utiliser des moyens vidéos. En cas d'erreur de manipulation pouvant conduire pendant la vente à présenter un bien différent de celui sur lequel les enchères sont portées, **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** ne pourra engager sa responsabilité, et sera seul juge de la nécessité de recommencer les enchères.

c) Pour faciliter les calculs des acquéreurs potentiels, **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** pourra être conduit à utiliser à titre indicatif un système de conversion de devises. Néanmoins les enchères ne pourront être portées en devises, et les erreurs de conversion ne pourront engager la responsabilité de **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan**.

5 - Préemption de l'État français

L'État français dispose d'un droit de préemption des œuvres vendues conformément aux textes en vigueur.
L'exercice de ce droit intervient immédiatement après le coup de marteau, le représentant de l'État manifestant alors la volonté de ce dernier de se substituer au dernier enchérisseur, et devant confirmer la préemption dans les 15 jours.
Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan ne pourra être tenu pour responsable des conditions de la préemption par l'État français.

6 - Propriété intellectuelle - reproduction des œuvres

Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan est propriétaire du droit de reproduction de son catalogue.
Toute reproduction de celui-ci est interdite et constitue une contrefaçon à son préjudice.
En outre **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** dispose d'une dérogation légale lui permettant de reproduire dans son catalogue les œuvres mises en vente, alors même que le droit de reproduction ne serait pas tombé dans le domaine public.
Toute reproduction du catalogue de **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** peut donc constituer une reproduction illicite d'une œuvre exposant son auteur à des poursuites en contrefaçon par le titulaire des droits sur l'œuvre.
La vente d'une œuvre n'emporte pas au profit de son propriétaire le droit de reproduction et de présentation de l'œuvre.

7 - Biens soumis à une législation particulière

Les conditions précédentes s'appliquent aux ventes de toutes spécialités et notamment aux ventes d'automobiles de collection.
Cependant, les commissions que l'acheteur devra acquitter en sus des enchères par lot et par tranche dégressive seront les suivantes :

- **De 1 à 100 000 euros :** 16 % + TVA au taux en vigueur (soit 3,13 % du prix d'adjudication).
- **Au-delà de 100 000 euros :** 10 % + TVA au taux en vigueur (soit 1,96 % du prix d'adjudication).

a) - Seule l'authenticité des véhicules est garantie, en tenant compte des réserves éventuelles apportées dans la description.

b) - Les véhicules sont vendus en l'état. Les renseignements portés au catalogue sont donnés à titre indicatif. En effet, l'état d'une voiture peut varier entre le moment de sa description au catalogue et celui de sa présentation à la vente. L'exposition préalable à la vente se déroulant sur plusieurs jours et permettant de se rendre compte de l'état des véhicules, il ne sera admis aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée.

c) - Pour des raisons administratives, les désignations des véhicules reprennent, sauf exception, les indications portées sur les titres de circulation.

d) - Compte tenu de l'éventuelle évolution de l'état des automobiles, comme il est dit en b), il est précisé que les fourchettes de prix ne sont données qu'à titre strictement indicatif et provisoire. En revanche, les estimations seront affichées au début de l'exposition et, s'il y a lieu, corrigées publiquement au moment de la vente et consignées au procès-verbal de celle-ci.

e) - Les acquéreurs sont réputés avoir pris connaissance des documents afférents à chaque véhicule, notamment les contrôles techniques qui sont à leur disposition auprès de la société de ventes. Cependant, des véhicules peuvent être vendus sans avoir subi l'examen du contrôle technique en raison de leur âge, de leur état non roulant ou de leur caractère de compétition. Le public devra s'en informer au moment de l'exposition et de la vente.

f) - Les véhicules précédés d'un astérisque (*) nous ont été confiés par des propriétaires extra-communautaires. Les acheteurs devront acquitter une TVA de 5,5 % en sus des enchères, qui pourra être remboursée aux acheteurs extracommunautaires sur présentation des documents d'exportation dans un délai d'un mois après la vente, à défaut de quoi cette TVA ne pourra être remboursée.

g) - Le changement d'immatriculation des véhicules est à la charge et sous la seule responsabilité de l'acheteur, notamment dans le respect des délais légaux.

h) - L'enlèvement des véhicules devra impérativement être réalisé le lendemain de la vente au plus tard. Passé ce délai, ils demeureront aux frais, risques et périls de leur propriétaire.

8 - Indépendance des dispositions

Les dispositions des présentes conditions générales d'achat sont indépendantes les unes des autres. La nullité de quelque disposition ne saurait entraîner l'inapplicabilité des autres.

9 - Compétences législative et juridictionnelle

La loi française seule régit les présentes conditions générales d'achat.
Toute contestation relative à leur existence, leur validité, leur opposabilité à tout enchérisseur et acquéreur, et à leur exécution sera tranchée par le tribunal compétent du ressort de Paris (France).

BANQUE PARTENAIRE :
FORTIS

Tous les lots d'une valeur supérieure à 10 000 € de ce catalogue ont été contrôlés par le ART LOSS REGISTER Ltd. Londres.

ARTCURIAL
BRIEST - POULAIN - F.TAJAN

CONDITIONS OF PURCHASE

Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan is a company of voluntary auction sales regulated by the law of the 10 July 2000.
In such capacity **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** acts as the agent of theseller who contracts with the buyer.
The relationships between **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** and the buyer are subject to the present general conditions of purchase which can be modified bysaleroom notices or oral indications given at the time of the sale, which will berecorded in the official sale record.

1 - Goods for auction

a) The prospective buyers are invited to examine any goods in which they may be interested, before the auction takes place, and notably during the exhibitions.
Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan is at disposal of the prospective buyers to provide them with reports about the conditions of lots.

b) Description of the lots resulting from the catalogue, the reports, the labels and the verbal statements or announcements are only the expression by **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** of their perception of the lot, but cannot constitute the proof of a fact.

c) The statements by made **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** about any restoration, mishap or harm arisen concerning the lot are only made to facilitate the inspection thereof by the prospective buyer and remain subject to his own or to his expert's appreciation. The absence of statements **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** by relating to a restoration, mishap or harm, whether made in the catalogue, condition reports, on labels or orally, does not imply that the item is exempt from any current, past or repaired defect. Inversely, the indication of any defect whatsoever does not imply the absence of any other defects.

d) Estimates are provided for guidance only and cannot be considered as implying the certainty that the item will be sold for the estimated price or even within the bracket of estimates.
Estimates cannot constitute any warranty assurance whatsoever.
The estimations can be provided in several currencies; the conversions may, in this case or, be rounded off differently than the legal rounding

2 - The sale

a) In order to assure the proper organisation of the sales, prospective buyers are invited to make themselves known to **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** before the sale, so as to have their personal identity data recorded.
Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan reserves the right to ask any prospective buyer to justify his identity as well as his bank references.
Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan reserves the right to refuse admission to the auction sales premises to any prospective buyer for legitimate reasons.

b) Any person who is a bidder undertakes to pay personally and immediately the hammer price increased by the costs to be born by the buyer and any and all taxes or fees/expenses which could be due.
Any bidder is deemed acting on his own behalf except when prior notification, accepted by **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan**, is given that he acts as an agent on behalf of a third party.

c) The usual way to bid consists in attending the sale on the premises. However, **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** may graciously accept to receive some bids by telephone from a prospective buyer who has expressed such a request before the sale.
Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan will bear no liability / responsability whatsoever, notably if the telephone contact is not made, or if it is made too late, or in case of mistakes or omissions relating to the reception of the telephone.
For variety of purposes, **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** reserves its right to record all the telephone communications during the auction. Such records shall be kept until the complete payment of the auction price, except claims.

d) **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** may accept to execute orders to bid which will have been submitted before the sale and by **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** which have been deemed acceptable.
Should **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** receive several instructions to bid for the same amounts, it is the instruction to bid first received which will be given preference.
Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan will bear no liability/responsibility in case of mistakes or omission of performance of the written order.

e) In the event where a reserve price has been stipulated by the seller, **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** reserves the right to bid on behalf of the seller until the reserve price is reached.
The seller will not be admitted to bid himself directly or through an agent. The reserve price may not be higher than the low estimate for the lot printed in

f) **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** will conduct auction sales at their discretion, in accordance with established practices.
Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan reserves the right to refuse any bid, to organise the bidding in such manner as may be the most appropriate, to move some lots in the course of the sale, to withdraw any lot in the course of the sale, to combine or to divide some lots in the course of the sale.
In case of challenge or dispute, **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** reserves the right to designate the successful bidder, to continue the bidding or to cancel it, or to put the lot back up for bidding.

g) Subject to the decision of the person conducting the bidding for **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan**, the successful bidder will be the bidder would will have made the highest bid provided the final bit is equal to or higher than the reserve price if such a reserve price has been stipulated.
The hammer stroke will mark the acceptance of the highest bid and the pronouncing of the word "adjuge" or any equivalent will amount to the conclusion of the purchase contract between the seller and the last bidder taken in consideration.
No lot will be delivered to the buyer until full payment has been made.
In case of payment by an ordinary draft/check, payment will be deemed made only when the check will have been cashed.

3 - The performance of the sale

a) In addition of the lot's hammer price, the buyer must pay the following costs and fees/taxes :

1) Lots from the EEC :

- **From 1 to 15 000 euros :** 23 % + current VAT (for books, VAT = 1.265% of the hammer price; for other categories, VAT = 4.508% of the hammer price).
- **From 15 001 to 600 000 euros :** 20 % + current VAT (for books, VAT = 1.1% of the hammer price; for other categories, VAT = 3.92% of the hammer price).
- **Over 600 001 euros :** 12 % + current VAT (for books, VAT = 0.66% of the hammer price; for other categories, VAT = 2.35% of the hammer price).

2) Lots from outside the EEC : **(indentified by an C)**.
In addition to the commission and taxes indicated above, an additional import VAT will be charged (5,5% of the hammer price, 19,6% for jewelry).

3) The taxes (VAT on commissions and VAT on importation) can be retroceded to the purchaser on presentation of written proof of exportation outside the EEC.
An EEC purchaser who will submit his intra-Community VAT number will be exempted from paying the VAT on commissions.
The payment of the lot will be made cash, for the whole of the price, costs and taxes, even when an export licence is required.
The purchaser will be authorized to pay by the following means :
- in cash: up to 3 000 euros, costs and taxes included, for French citizen, up to 7 600 euros, costs and taxes included, for foreign citizen on presentation of their identity papers.
- By cheque or bank transfer.
- By credit card: VISA, MASTERCARD or AMEX (in case of payment by AMEX, a 2,40% additional commission corresponding to cashing costs will be collected).

b) **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** will be authorized to reproduce in the official sale record and on the bid summary the information that the buyer will have provided before the sale. The buyer will be responsible for any false information given.
Should the buyer have neglected to give his personal information before the sale, he will have to give the necessary information as soon as the sale of the lot has taken place.
Any person having been recorded by **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** has a right of access and of rectification to the nominative data provided to **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** pursuant to the provisions of Law of the 6 July 1978.

c) The lot must to be insured by the buyer immediately after the purchase. The buyer will have no recourse against **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan**, in the event where, due to a theft, a loss or a deterioration of his lot after the purchase, the compensation he will receive from the insurer of **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** would prove unsufficient.

d) The lot will be delivered to the buyer only after the entire payment of the price, costs and taxes.
In the meantime **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** may invoice to the buyer the costs of storage of the lot, and if applicable the costs of handling and transport.
Should the buyer fail to pay the amount due, and after notice to pay has been given by **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** to the buyer without success, at the seller's request, the lot is re-offered for sale, under the French procedure known as "procédure de folle enchère". If the seller does not make this request within a month from the date of the sale, the sale will be automatically cancelled, without prejudice to any damages owed by the defaulting buyer.
In addition, **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** reserves the right to claim against the defaulting buyer, at their option:
- interest at the legal rate increased by five points,
- the reimbursement of additional costs generated by the buyer's default,
- the payment of the difference between the initial hammer price and the price of sale after "procédure de folle enchère" if it is inferior as well as the costs generated by the new auction.
Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan also reserves the right to set off any amount **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** may owe the defaulting buyer with the amounts to be paid by the defaulting buyer.
Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan reserves the right to exclude from any future auction, any bidder who has been a defaulting buyer or who has not fulfilled these general conditions of purchase.

e) For items purchased which are not collected within seven days from after the sale (Saturdays, Sundays and public holidays included), **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** will be authorized to move them into a storage place at the defaulting buyer's expense, and to release them to same after payment of corresponding costs, in addition to the price, costs and taxes.

4 - The incidents of the sale

a) In case two bidders have bidden vocally, by mean of gesture or by telephone for the same amount and both claim title to the lot, after the bidding the lot, will immediately be offered again for sale at the previous last bid, and all those attending will be entitled to bid again.

b) So as to facilitate the presentation of the items during the sales, **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** will be able to use video technology.
Should any error occur in operation of such, which may lead to show an item during the bidding which is not the one on which the bids have been made, **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** shall bear no liability/responsability whatsoever, and will have sole discretion to decide whether or not the bidding will take place again.
c) So as to facilitate the price calculation for prospective buyers, a currency converter may be operated by **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** as guidance. Nevertheless, the bidding cannot be made in foreign currency and **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** will not be liable for errors of conversion.

5 - Pre-emption of the French state

The French state in entitled to use a right of pre-emption on works of art, pursuant to the rules of law in force.
The use of this right comes immediately after the hammer stroke, the representative of the French state expressing then the intention of the State to substitute for the last bidder, provided he confirms the pre-emption decision within fifteen days.
Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan will not bear any liability/responsibility for the conditions of the pre-emption by the French State.

6 - Intellectual Property Right - Copyright

The copyright in any and all parts of the catalogue is the property of **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan.**
Any reproduction thereof is forbidden and will be considered as counterfeiting to their detriment.
Furthermore, **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** benefits from a legal exception allowing them to reproduce the lots for auction sale in their catalogue, even though the copyright protection on an item has not lapsed.
Any reproduction of **Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan** catalogue may therefore constitute an illegal reproduction of a work which may lead its perpetrator to be prosecuted for counterfeiting by the holder of copyright on the work.
The sale of a work of art does not transfer to its buyer any reproduction or representation rights thereof.

7 - Items falling within the scope of specific rules

For sales of cars - including both cars of collection and ordinary cars - special additional conditions apply, as stated hereafter.
In addition to the lot's hammer price, the buyer will have to pay the following costs per lot and by degressive brackes:
- From 1 to 100 000 euros: 16% + current VAT (i.e. 3,13% of the hammer price).
- Over 100 000 euros: 10% + current VAT (i.e.1,96% of the hammer price).

a) - Only the authenticity of the vehicle is guaranteed, taking into consideration the possible reservations made the description.

b) - The vehicles are sold in their current condition. The information in the catalogue is not binding. Indeed, the condition of a car may vary between the time of its description in the catalogue and the time of its presentation at the sale. The exhibition taking place for several days prior to the sale and allowing awareness of the condition of the vehicles, no complaint will be accepted once the sale by auction is pronounced.

c) - For administrative reasons, the designations of the vehicles use the information given on the official vehicle registration documentation.

d) - Considering the possible evolution of the condition of the cars, as stated under b), it is specified that the price ranges are given strictly for informational purposes and on a provisional basis. Now, the estimations will be put out at the beginning of the exhibition and if need be, corrected publicly at the time of the sale and recorded in the minutes thereof.

e) - The bidders are deemed to have read the documentation relating to each vehicle, notably the technical inspections which are available at the auction sales company. However, some vehicles may be sold without having been submitted to the examination of technical inspection because of their age, of their noncirculating condition or of their competition aspect. The public will have to inquire about it at the time of the preview and sale.

f) - The vehicles preceded by an asterisk (*) have been consigned by owners from outside the EEC. The buyers will have to pay a VAT of 5.5% in addition to the hammer price, for which buyers from outside the EEC will be able to be reimbursed on presentation of export documentation within a time limit of one month after the sale, failing which it will not be possible to obtain reimbursement of such VAT.

g) – The buyer has the burden and the exclusive responsibility for the change of registration of vehicles, notably within the time limit set forth by law.

h) - The removal of vehicles must absolutely take place on the day after the auction sale, at the latest. Beyond this time limit, they will bestored at the costs and risks of their owner.

8 - Severability

The clauses of these general conditions of purchase are independant from each other. Should a clause whatsoever be found null and void, the others shall remain valid and applicable.

9 - Law and Jurisdiction

These Conditions of purchase are governed by French law exclusively.
Any dispute relating to their existence, their validity and their binding effect on any bidder or buyer shall be submitted to the exclusive jurisdiction of the Courts of France.

BANQUE PARTENAIRE :
FORTIS

All lots over 10 000 euros in this catalogue have been controlled by ART LOSS REGISTER Ltd. London.